BOURGOIN-JALLIEU

ÉLECTION : RESPIRATION DEMOCRATIQUE

nouvelles

VOTRE MAGAZINE 100 % BERJALLIEN

n°128 mars – avril 2014

P.11 | FOIRE DU 1ER MAI : MANÈGES ET FORRAINS

P.13 | CARNAVAL : C'EST BIENTÔT

P.24 | RING BERJALLIEN : C'EST FORT

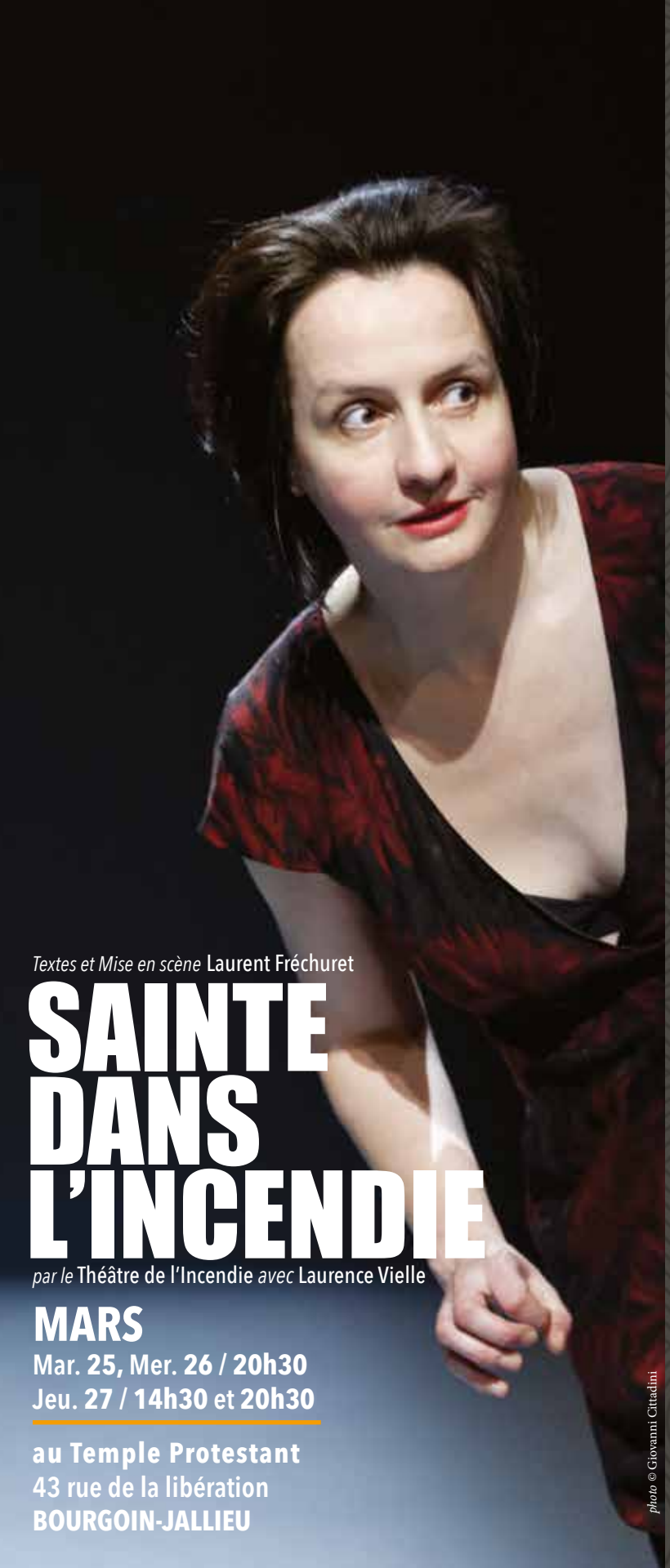

Textes et Mise en scène Laurent Fréchuret

SAINTE DANS L'INCENDIE

par le Théâtre de l'Incendie *avec* Laurence Vielle

MARS

Mar. 25, Mer. 26 / 20h30
Jeu. 27 / 14h30 et 20h30

au Temple Protestant
43 rue de la libération
BOURGOIN-JALLIEU

photo © Giovanni Cittadini

D'après Gustave Flaubert

MADAME BOVARY

par la Compagnie Karyatides
Mise en scène Agnès Limbo
avec Marie Dalhaye

AVRIL

Mar. 1er, Mer. 2 / 20h30
Jeu. 3 / 14h30 et 20h30

à la Maison des habitants de La Grive
BOURGOIN-JALLIEU

photo © Yves Gabriel

THEATRE JEAN VILAR

sommaire

03 | ÉDITO

04 | CÔTÉ VILLE
Brèves municipales

06 | CÔTÉ ASSO
Brèves associatives

07 | À LA UNE
Les élections des 23 et 30 mars

10 | ARRÊT SUR IMAGES
Cérémonie des vœux

11 | ACTUALITÉS
La Foire du 1er mai

12 | VIE EN VILLE
Commerces de proximité
Le Bureau d'Information Jeunesse
Le Carnaval
Journée vélo
Information et santé mentale

15 | DÉVELOPPEMENT DURABLE
Déploiement du chauffage urbain
Des écoles à énergie positive

16 | SANTÉ SOLIDARITÉ
Le renouveau du Renouveau
Café gourmand pour les seniors
Surpoids : réagir
Y'à pas d'âge pour se relaxer
Faire face au diabète
Signature du Contrat local de santé
L'art de s'évader de l'hôpital

20 | PORTRAIT
Nebat Drums, musicien sans frontière

21 | CULTURE
Au carrefour des cultures
Festival électrochoc aux Abattoirs

22 | SORTIR
Agenda des sorties

24 | SPORTS
Le club handisport
Le Ring Berjallien
Entrez dans l'intimité du CSBJ
3e édition des Citystades

26 | EN BREF

28 | POINTS DE VUE

30 | EN PRATIQUE
Voter, mode d'emploi

Je vote, tu votes, nous votons

Les 23 et 30 mars, vous allez élire pour six ans le nouveau conseil municipal de Bourgoin-Jallieu et, pour la première fois, vous élirez directement vos représentants à la CAPI.

Une élection est toujours une respiration démocratique qui donne l'occasion de nous interroger individuellement et collectivement sur notre vision de l'avenir de notre ville. Exprimer un vote, c'est impulser une direction et un sens à l'action qui sera impulsée par les nouveaux élus.
Une élection nous place chacun face à une responsabilité personnelle et, en même temps, nous resitue dans un ensemble. En effet chaque vote exprimé compte, et en même temps un scrutin prend toute sa valeur lorsqu'il dégage un choix collectif. Voter, c'est donc à la fois s'exprimer en tant qu'individu et prendre sa part de citoyenneté, c'est-à-dire accepter de n'être qu'un dans un ensemble.

Voter, c'est aussi exprimer son attachement à sa ville et à son territoire. Soyons nombreux, les 23 et 30 mars à exprimer notre vision de l'avenir de notre ville.

Le Maire de Bourgoin-Jallieu
Conseiller général de l'Isère
Président de la CAPI

Directeur de la publication : Alain Cottalorda | **Rédacteur en chef** : Christian Marrone | **Rédaction** : Claudine Benoit, Christian Marrone | **Photos** : Claudine Benoit | **Création graphique et mise en page** : Ligne Ovale - www.ligneovale.fr | **Impression** : ICA | **Diffusion** : La Poste | **Tirage** : 16 000 exemplaires |
Contact : service communication : 04 74 93 86 73 ou **nouvelles@bourgoinjallieu.fr**

Accédez au site Internet de la ville depuis votre smartphone.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Durée de validité rallongée

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité délivrées **aux personnes majeures** ont une durée de validité de 15 ans (et non plus de 10 ans). Celles délivrées entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 **aux personnes majeures** passent de 10 à 15 ans.

CMJ, MODE D'EMPLOI

Une des commissions du Conseil municipal de jeunes (CMJ) travaille actuellement sur la réalisation d'un livret à destination des collégiens berjalliens. Ce document expliquera ce qu'est le CMJ, comment il fonctionne depuis sa création, et présentera les projets qui ont abouti au fil du temps. Un mode d'emploi, en somme, destiné à tous ceux qui veulent s'engager dans une démarche citoyenne adaptée à leurs préoccupations. La parution est envisagée pour la fin d'année.

CHANTIER D'ÉTÉ

Vous avez 16 ou 17 ans, vous habitez Bourgoin-Jallieu, vous recherchez un job pour cet été… la ville vous donne la possibilité de travailler une semaine en juillet pour participer à un chantier de peinture et d'entretien. Pour candidater, il convient de prendre contact avec le service Enfance Jeunesse famille (20 place Charlie-Chaplin). Vous devrez remplir une fiche de pré-inscription accompagnée de documents : justificatif de domicile, photocopie d'une pièce d'identité, autorisation parentale, photocopie de la carte vitale. Les candidatures se font entre le 10 et le 18 mars.

CÉRÉMONIES COMMÉMORATIVES

19 mars : « Cessez le feu de la guerre d'Algérie » et journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc.
Les anciens combattants et prisonniers de guerre, associations, les corps constitués et l'ensemble de la population sont invités à assister à cette cérémonie à 18 heures monument de la paix.

27 avril : Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. Rendez-vous à 11 heures au Mémorial de la Paix.

ANRU INFO

Dans le cadre du chantier de l'ANRU Sud, la rue Saint-Honoré est barrée à la circulation du boulevard Scotto jusqu'à l'avenue Martin-Luther-King jusqu'au 3 mai. Une déviation est en place par l'avenue Martin-Luther-King, le cours messager et le boulevard Scotto.

DÉPISTAGE VIH/HÉPATITES

Un risque ? Des questions ? Au centre d'information et de dépistage anonyme et gratuit, des professionnels vous reçoivent et répondent à vos questions de manière confidentielle. Le centre est ouvert :

- → Sans rendez-vous : les mercredis de 9 heures à 11 h 30
- → Sur rendez-vous : lundi de 13 heures à 18 heures, jeudi de 14 heures à 16 heures ; vendredi de 11 heures à 14 heures.

Tél. : 04 74 19 09 20
CIDAG Immeuble Le Delta - 14 place Saint-Michel
38300 Bourgoin-Jallieu

DÉNOMINATION DE LA PLACE NELSON-MANDELA

(18/07/1918-05/12/2013)

Place nouvellement réaménagée dans le cadre de l'ANRU sur le quartier de Champ-Fleuri jouxtant la rue Jean-Henri-Fabre.

RÉFORME JUDICIAIRE

Une décision du Ministère de la Justice en janvier a abrogé le Décret « Dati » qui devait regrouper les deux tribunaux : celui de Vienne et de Bourgoin-Jallieu sur la commune de Villefontaine. En conséquence, le 1er magistrat de la ville a demandé à Christiane Taubira, Ministre de la Justice, qu'un investissement soit fait sur les bâtiments du Tribunal berjallien, afin d'améliorer les conditions de fonctionnalité des magistrats, avocats et justiciables.
Une demande complémentaire a été associée, sur la nécessité de réétudier le ressort de la juridiction du tribunal à la réalité du territoire CAPI : les justiciables de Villefontaine doivent se rendre à Vienne quand celui de Bourgoin-Jallieu n'est qu'à quelques kilomètres. Affaire à suivre...

PÔLE EMPLOI DÉMÉNAGE

L'agence Pôle emploi de Bourgoin-Jallieu déménage. Les nouveaux locaux seront situés au Green Park, 1 rue Claude-Chappe. Le déménagement occasionnera la fermeture de l'agence actuelle au public les jeudi 27 et vendredi 28 mars. Elle ouvrira ses portes à la nouvelle adresse le lundi 31 mars. Les horaires de l'agence restent inchangés : du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 15 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30.

RÉNOVATION : DONNEZ-VOUS DES IDÉES

Vous avez le projet d'apporter une amélioration énergétique à votre logement et vous souhaitez savoir ce qu'il est possible de faire et de connaître les aides financières ? L'Ageden (espace info-énergie), en partenariat avec la Ville de Bourgoin-Jallieu, vous propose de visiter une maison en cours de chantier d'isolation qui bénéficie du dispositif OPATB. L'occasion de vous informer sur le champ des possibles et de nouer des contacts.
La visite est gratuite. Elle aura lieu samedi 8 mars. Deux visites sont proposées à 9 h 30 ou à 11 heures, au choix.

Inscriptions auprès de l'Ageden : 04 74 93 56 73
htessier@ageden38.org

PLAN LOCAL D'URBANISME

Le PLU vient d'être adopté par le Conseil municipal. Principal document de planification de l'urbanisme communal, il remplace l'ancien Plan d'occupation des sols. Il est un document de référence pour l'évolution de la ville.

Approuvé le 4 juin 1992, le POS (Plan d'occupation des sols) de la commune a fait depuis l'objet d'adaptations en 1994, 1998 et en 2001. Le 28 juin 2010, le Conseil municipal a décidé de réviser à nouveau son POS et d'élaborer un PLU, (Plan local d'urbanisme). Approuvé le 19 septembre 2005, celui-ci a été annulé pour un vice de forme, sans remettre en cause, toutefois, les choix d'urbanisation qui avaient été élaborés et validés par le Conseil municipal. Entre temps, la commune a dû prendre en compte les évolutions législatives réglementaires et plus particulièrement celles sur l'environnement (Grenelle de d'environnement), promulguées le 12 juillet 2010. Depuis, un travail préparatoire conséquent a été produit en commission, lors de réunions publiques et auprès du commissaire enquêteur. Ce document a été validé le 27 janvier dernier en Conseil municipal.

Secours Populaire

Mardi 18 avril, 9 h30 à 18 h30, braderie de vêtements à la salle banalisée de Champaret.

Les Amis de Rosière et de la nature

Samedi 22 mars, à l'étang de Rosière, safari truites.

Renseignements : Alain Bel au 06 70 78 76 08

Manifestation à l'Espace Grenette

Jeudi 24 avril à 19 h 15, se tient l'Assemblée générale de la Maison du commerce et de l'artisanat, ouverte à tous les commerçants. Cette association vous accueille dans ses locaux situés 10 rue de la Halle, du mardi au vendredi, de 9 heures à 12 h 30, et de 14 heures à 17 h 30.

TENNIS CLUB Tournoi Open Nania

Jusqu'au 18 mars, le Tennis Club de Bourgoin-Jallieu organise un tournoi qui mobilise et rayonne bien au-delà de notre ville. Les 500 joueurs inscrits sont pour l'essentiel des personnes qui aiment faire de la compétition et ont envie d'améliorer leur classement. Ce tournoi relevé bénéficie des courts couverts mis à disposition par la Ville, d'une bonne organisation et d'une dotation financière. Les phases finales (hommes et dames) auront lieu mardi 18 mars, à 19 heures.

La Fraternelle

Dimanche 9 mars : cette association sportive vous invite à sa course ou marche des 10 kilomètres
Départ :
- → Randonnée, entre 8 heures et 9 h 45
- → Marche nordique, entre 8 heures et 9 h 45
- → Cross, à 9 heures

Inscriptions sur place dès 7 h 45.

Renseignements
20 rue de l'Étissey - 04 74 93 39 59

Manifestations à la salle polyvalente

- → Mardi 4 mars : Mardi gras avec l'OBPR.
- → Samedi 15 mars de 10 heures à 18 heures et dimanche de 9 heures à 18 heures : Journées avec les Corsaires modélistes.
- → Jeudi 3 avril : Bourse aux vêtements, avec Familles Services de 10 heures à 18 heures et le vendredi de 9 heures à 16 heures (attention ! Nouveaux horaires). Dépôt des vêtements pour préparer la Bourse, mardi 1er avril.
- → Samedi 5 avril : Concert avec l'Harmonie à 20 heures.
- → Dimanche 13 avril : Thé dansant avec l'accordéon club.
- → Samedi 19 avril : Fête culturelle avec l'association franco turque.

La nuit des arts martiaux

Samedi 8 mars à 19 heures au Palais des sports par l'Académie de combat Ashigaru.

Palais des sports - 161 avenue des marronniers
Renseignements / réservations : 06 20 11 00 79

LIBJDO

Improvisation théâtrale, proposée par la ligue d'improvisation de Bourgoin-Jallieu et de l'ouest Dauphiné.
Samedi 26 avril à 20 h 30, salle de conférence du Conseil général.

Renseignements et réservations par téléphone au 07 81 35 50 01 ou par mail : impro.bourgoin.reservation@gmail.fr

DÉMOCRATIE

Tout savoir sur les prochaines élections

Les 16 135 électeurs berjalliens sont invités à se rendre aux urnes, dimanches 23 et 30 mars, afin de renouveler le Conseil municipal. À l'aide du même bulletin de vote, ils éliront aussi, pour la première fois, les conseillers communautaires qui représenteront notre ville au sein de la CAPI.

Élu pour six ans, le Conseil municipal de Bourgoin-Jallieu compte 35 membres. Les élus municipaux élisent le Maire et les adjoints et ils règlent, par leurs délibérations, les affaires de la commune. Ils votent le budget, sur la base des recettes et des dépenses, qui permet aux services municipaux de fonctionner et d'agir tout au long de l'année, pour appliquer les orientations qu'ils définissent.

REPRÉSENTATIONS ET COMPÉTENCES

Echelon de proximité, la commune intervient dans le cadre de ses domaines de compétences. Elle représente l'État pour certaines formalités administratives (État civil, organisation des élections et des commémorations, protection de l'ordre public...) et elle intervient de manière plus autonome dans des domaines aussi divers que le logement, l'urbanisme, l'aménagement des espaces publics, le stationnement, l'action sociale, les politiques culturelles, la vie associative, les sports et loisirs, les affaires scolaires (maternelle et élémentaire), le développement durable, l'embellissement de la ville, etc. La palette du champ d'intervention de la municipalité est large.

LE RÔLE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal est élu au suffrage universel direct. Il est donc composé de sensibilités politiques différentes qui s'organisent en groupes politiques. Le mode de scrutin permet de définir une majorité, tout en assurant une représentation proportionnelle de la minorité. L'assemblée communale se réunit régulièrement pour délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour. Les élus échangent sur les différents sujets et passent ensuite au vote. Le Maire préside le Conseil municipal et anime les débats. Il est le personnage central de la vie publique locale. Il exécute les décisions du Conseil municipal, administre le personnel (environ 650 agents dans notre ville), est garant de l'ordre public et, dans certains cas, il représente l'État sous l'autorité du Préfet. Il donne délégations aux adjoints et conseillers municipaux délégués pour qu'ils s'occupent plus directement d'un secteur d'activités, même si le Maire garde une vue transversale sur l'ensemble des dossiers portés ou soutenus par la Ville.

LES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Pour la première fois, les conseillers communautaires qui représenteront notre ville au sein de la Communauté d'agglomération Porte de l'Isère (CAPI) seront élus au suffrage universel direct. C'est ce qu'on appelle le fléchage. Le bulletin de vote comportera deux listes : une liste des candidats au conseil municipal et une liste des candidats au conseil communautaire. Cette évolution du mode de désignation des élus communautaires a été souhaitée par le législateur, compte tenu de l'accroissement des compétences des structures intercommunales. Il devenait cohérent à ses yeux que les administrés participent au choix des conseillers communautaires qui représentent les intérêts collectifs à l'échelle intercommunale et prennent part aux décisions de la CAPI sur des équipements ou services qui concernent directement les Berjalliens : l'eau, les transports en commun, les piscines, les médiathèques, les structures petite enfance... La CAPI comptera 68 conseillers communautaires. La répartition des sièges tient compte du nombre d'habitants. Concernant Bourgoin-Jallieu, ils seront au nombre de 15, soit la plus forte délégation.

10 % DE NOUVEAUX ÉLECTEURS

Depuis 2008, date du précédent scrutin municipal, notre ville compte un peu plus de 10 % d'électeurs supplémentaires. Nous étions en effet 14 531 inscrits sur

les listes électorales, nous sommes désormais 16 135. Rien qu'en 2013, il y a eu 1 183 nouveaux électeurs. Cette évolution du nombre d'inscrits suit logiquement la courbe positive de la démographie berjallienne. Parmi les quinze bureaux de vote répartis dans la commune, c'est celui de la maison des services de La Grive qui enregistre le plus grand nombre d'inscrits nouveaux (soit 101), ce qui n'est pas étonnant, compte tenu de l'essor de ce quartier ces dernières années. Le centre-ville n'est pas en reste avec 90 nouveaux inscrits pour le bureau de vote de l'Espace Grenette, 92 pour celui de la halle des sports Cassan, 93 pour le bureau 1 de la salle de l'Orangerie et 91 pour le bureau 2. Si le bureau 8 de la salle polyvalente de Champaret n'enregistre « que » 54 nouveaux inscrits, il est déjà l'un de ceux qui comptabilisent le plus d'électeurs inscrits.

QUI PEUT VOTER ?

Si vous avez plus de 18 ans et que vous êtes Français, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur les listes électorales. Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne, majeur et que vous habitez à Bourgoin-Jallieu, vous pourrez voter, à condition d'être inscrit sur la liste électorale complémentaire.
Dans le cas où vous ne seriez pas disponible pour l'un ou les deux tours du scrutin, vous pouvez faire établir une procuration pour permettre à une personne de confiance, inscrite sur la liste électorale de votre ville, de voter à votre place. La démarche est simple, rapide, mais elle nécessite que vous vous rendiez personnellement et par anticipation au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance. Pour vous permettre de gagner du temps dans cette démarche, le formulaire peut maintenant être préalablement rempli par vos soins. Il est téléchargeable sur www.interieur.gouv.fr

POURQUOI VOTER ?

Voter est un droit qu'il ne faut pas négliger. C'est aussi un devoir. Exprimer un choix, de façon pacifique en allant voter, qu'on ait des opinions politiques affirmées ou non, c'est décider d'une orientation pour l'avenir de notre ville. C'est également se déterminer par rapport aux projets qui seront au cœur des décisions des élus tout au long du mandat. Se déplacer pour voter, c'est faire un geste citoyen qui vous engage personnellement et nous engage collégialement. Voter nous lie les uns aux autres en tant que citoyens et citoyennes. C'est faire entendre sa voix.

CÉRÉMONIE DES VŒUX
Empreinte d'émotion

Entouré du Conseil municipal et devant un large public, le maire a confirmé, avec émotion, qu'il ne briguait pas un nouveau mandat en tête de liste. Émotion partagée. Les Conseillers municipaux jeunes et enfants avait tenus à être présents et la qualité de leurs interventions était de bon augure pour l'avenir. À ces temps de partage, s'est ajouté celui « des médaillés de la ville », personnes civiles mises à l'honneur pour leur engagement et leur implication au sein de la cité.

Les médaillés (de gauche à droite) :
Georges Donin
Anita Despont
Lucie Delay
Josette Oudot
Jean-Jacques Benard

Karine Faye (absente)

FOIRE DU 1ER MAI
Un événement commercial et festif

LA FOIRE DU 1ER MAI ATTIRERA CETTE ANNÉE ENCORE PLUS DE 500 FORAINS, TANDIS QUE LA VOGUE S'INSTALLERA, DU 27 AVRIL AU 7 MAI SUR LE PARKING DIEDERICHS.

Jour du muguet, le 1er mai est aussi et surtout dans notre ville un jour de fête. La foire du 1er mai mobilise en effet plus de 500 forains et exposants et attire une moyenne de 40 000 visiteurs, ce qui fait d'elle la foire la plus attractive du Nord-Isère. Succès jamais démenti depuis... 1586, date de sa création à l'initiative du roi Henri III. Ce record de longévité doit beaucoup à la diversité de l'offre commerciale proposée ce jour-là : vêtements, bijoux, chaussures, jouets, artisanat d'ici et d'ailleurs, produits du terroir, antiquités, bestiaux en tous genres, livres ... il y en a pour tous les goûts et pour toutes les bourses. Dès 8 heures et jusqu'à 19 heures, les alentours du stade Pierre-Rajon seront accessibles seulement à pied. Pour connaître l'offre de stationnement à proximité, il conviendra de se rendre sur le site de la ville : www.bourgoinjallieu.fr

SYNERGIE AVEC LA VOGUE ET LA BRADERIE

Du 30 avril au 7 mai, la vogue investira le parking Diederichs. Une quarantaine de forains seront présents afin de proposer aux petits et aux grands les manèges et les animations les plus diverses. Rendez-vous convivial et familial, la fête foraine porte bien son nom.
Le caractère événementiel du 1er mai dans notre ville est renforcé par la braderie sédentaire organisée par les commerçants berjalliens. Ce jour-là, en effet, le commerce de proximité est autorisé à sortir devant boutique portants, tables et étals afin de mettre en valeur ses produits.

UNE ORGANISATION BIEN RODÉE

Pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la manifestation, certains services municipaux sont mobilisés ce jour-là dès l'aurore et jusque tard dans la soirée, notamment les services techniques et la police municipale. Quant au service foires et marchés, il est au cœur du dispositif, non seulement ce jour-là, mais des mois auparavant afin d'organiser et coordonner l'ensemble. Faire venir des forains des quatre coins de la France demande en effet une organisation rodée. La ville a la chance de pouvoir s'appuyer sur la compétence de Didier Lovison, receveur placier. Le 1er mai, il est le seul à ne pas être à la fête ! ←

COMMERCES
Réunir pour réussir

La Maison du commerce et de l'artisanat favorise l'activité commerciale de la ville, notamment au travers d'animations. Son rôle ne s'arrête pas là. L'association tiendra son assemblée générale le 24 avril.

Association à vocation multiple, la Maison du commerce et de l'artisanat (MCA) permet de fédérer les commerçants et artisans du centre-ville et d'être par là même un interlocuteur privilégié de la mairie lors des discussions qui portent sur des sujets concrets comme la préparation de travaux ou des aménagements urbains ayant un impact sur la vie commerçante ou sur des projets économiques et commerciaux de plus grande ampleur. Très investie, aux côtés de la municipalité, lors de la préparation des festivités de Noël (illuminations, décorations, animations), la MCA est aussi le partenaire naturel pour accueillir un porteur de projet commercial ou pour faire le lien avec les chambres consulaires.

CHÈQUES CADEAUX ET NOUVEAU GUIDE DU COMMERCE

La MCA organise son Assemblée Générale annuelle jeudi 24 avril, à 19 h 15, à l'Espace Grenette. L'occasion pour les commerçants d'en dire plus sur les projets qui leur tiennent à cœur : la mise en place de chèques cadeaux et les animations qui rythmeront la vie commerçante berjallienne. C'est ainsi qu'une quinzaine commerciale, avec soirée de gala, est d'ores et déjà programmée au printemps pour accompagner la Fête des mères.
La Maison du commerce et de l'artisanat vous accueille dans ses locaux du 10 rue de la Halle du mardi au vendredi de 9 heures à 12 h 30 et de 14 heures à 17 h 30. ←

Accessibilité des magasins

Afin d'accompagner techniquement et d'aider financièrement les commerçants berjalliens à se mettre en conformité avec les obligations liées à la mise en accessibilité des locaux commerciaux à l'horizon du 1er janvier 2015, la Ville déploie le second volet du plan FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). En complément de la réunion d'information qui a eu lieu il y a tout juste un an à ce sujet, et en guise de piqure de rappel, un dépliant d'information leur sera prochainement remis, ce qui leur permettra de planifier des actions en connaissant les attendus de la Loi et d'identifier les interlocuteurs qui pourront les accompagner dans cette démarche.

LABEL
Un bureau d'infos pour la jeunesse

Le Bureau Information Jeunesse (BIJ) est un lieu d'information et de documentation fréquenté par les 15-25 ans. La convention qui octroi pour trois nouvelles années, jusqu'en 2017, le label BIJ à notre ville vient d'être adopté.

Sorte de guichet unique, le BIJ reçoit en moyenne une cinquantaine de jeunes par semaine. Source d'information particulièrement compétente dans les domaines de l'enseignement, la formation, les métiers, l'emploi, la vie pratique et de société, l'Europe et l'étranger, les loisirs, les vacances et le sport, il met à disposition classeurs, offres d'emploi, revues spécialisées et outils informatiques. Une aide directe peut être apportée pour la rédaction de CV ou de lettre de motivation. Lorsque le BIJ est interpellé sur une problématique pour laquelle d'autres structures présentes sur le territoire Berjallien sont mieux à même d'apporter une réponse adaptée, il délivre les contacts nécessaires.
La Direction départementale de la cohésion sociale (DDCS) et la Direction régionale de la cohésion sociale (DRCS) viennent de renouveler pour trois ans le label BIJ au service berjallien hébergé au service jeunesse. ←

Bureau Information Jeunesse Espace Jeunes
20 place Charlie-Chaplin - Bourgoin-Jallieu
Horaires : du lundi au jeudi de 9 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (fermé le vendredi et le mardi après-midi).
Tel : 04 74 19 08 21 - bij@bourgoinjallieu.fr

FAMILLES
La réussite de nos enfants, parlons-en

Dans le cadre de « 1,2,3… Familles » qui aura lieu le 12 avril, adultes, enfants et professionnels sont invités à une journée pour s'informer, échanger et se divertir.

Au centre des attentions et des préoccupations des familles, l'enfant est aussi au cœur de l'action des professionnels et des bénévoles qui interviennent dans le domaine de la parentalité. D'où l'idée d'organiser un rendez-vous annuel centré sur la famille en général et les enfants en particulier. Pour la seconde édition qui aura lieu les 11 et 12 avril, le thème retenu pour servir de fil conducteur est « la réussite de nos enfants, prenons le temps d'en parler ».

LES RYTHMES DE L'ENFANT ET LES TEMPS FAMILIAUX

En ouverture de cette manifestation, une conférence débat aura lieu vendredi 11 avril, de 20 heures à 22 heures, à l'auditorium du Conseil général. Il sera question de la réussite de nos enfants, de l'importance des rythmes de l'enfant et des temps familiaux (notamment de leur impact sur le bien-être, l'équilibre et donc la réussite de l'enfant). Interviendront Claire Leconte, chrono biologiste et Jessica Pothet, sociologue.

ANIMATIONS, TABLES RONDES

La journée famille aura lieu samedi 12 avril, à la salle polyvalente, de 10 heures à 18 heures. L'entrée sera libre et gratuite. Au programme : des stands d'informations, des ateliers, des jeux, des rencontres autour du livre et six tables rondes aux thèmes évocateurs, par exemple « des temps partagés et un temps pour chacun », « la place de chacun dans l'organisation familiale » ou encore « le temps de grandir ». Afin de permettre à un maximum de parents de participer aux débats, un accueil des enfants de plus de trois ans sera proposé.
Organisée par la Ville et la Cité de la Caf, avec la participation du Conseil général de l'Isère, la CAPI et de nombreuses associations et intervenants locaux, cette manifestation réunira l'essentiel des services, des structures et des associations qui agissent au quotidien dans notre ville pour accompagner les familles et favoriser la parentalité. Une petite restauration sera assurée par Artisans du Monde. ←

AMBIANCE
Carnaval, samba et capoeira

Tous les ans, le carnaval revient pour notre plus grand bonheur. Défilés, déguisements, confettis, petits et grands qui déambulent dans les rues pour danser et faire la fête. Cette année, le carnaval se fera au rythme de la samba et de la capoeira. Vous êtes conviés à vous mettre dans l'ambiance.

Notez bien la date du mercredi 30 avril. Le traditionnel carnaval promet une édition 2014 rythmée et colorée. Le rassemblement est prévu dès 13 h 45, place du 23 août pour un départ vers 14 heures. La déambulation se fera dans les rues piétonnes de la ville, avec un arrêt place Charlie-Chaplin. Le cortège marquera la fin de son trajet vers 15 heures au parc des Lilattes où Monsieur Carnaval sera brûlé. Placé sous le thème de la samba et de la capoeira, ce temps fort ouvert à tous mettra la danse et la musique à l'honneur. Confettis, goûter, déguisements, bonne humeur, tout est prévu pour offrir aux petits et aux grands un carnaval dans la tradition. Si la date du carnaval a été fixée au 30 avril, c'est pour laisser le maximum de chances à cette manifestation en plein air de se dérouler sous un ciel clément. Mais s'il devait en être autrement, la manifestation serait reportée au mercredi suivant, 7 mai, mêmes horaires, mêmes lieux.
Pour préparer cette manifestation coordonnée par Léo-Lagrange, les maisons des habitants animent préalablement des ateliers dans les quartiers, tandis que le service Enfance Jeunesse Famille, le service culturel et la Caf mobilisent ressources et réseaux. ←

JOURNÉE VÉLO
Cyclistes, roulez tranquille

La ville encourage les modes de déplacement doux et invite les usagers à prendre des précautions de sécurité.

Mercredi 15 janvier dernier, une campagne « cyclistes brillez » s'est déroulée sur la ville. Cette journée était organisée par l'Agence de mobilité Nord-Isère en partenariat avec la Ville et les bénévoles du groupe vélo de L'APIE (Association Porte de l'Isère Environnement). Elle a reçu un accueil positif. Dès 6 h 30, devant la gare, le service environnement et les partenaires de l'opération ont distribué 85 kits afin de sensibiliser les cyclistes sur l'éclairage et la visibilité. L'après-midi, à l'Espace Grenette, l'équipe de l'APIE proposait aux propriétaires présents un contrôle technique et un marquage des vélos (permettant l'identification en cas de vol).

LA SÉCURITÉ

Tout au long de la journée, mille et un conseils étaient dispensés sur l'art et la manière de rouler en toute sécurité. Pour rester visible, il est impératif de s'assurer du bon fonctionnement des feux, à l'avant comme à l'arrière, avec des dispositifs rétro réfléchissants, comme les catadioptres sur les roues et les pédales. Les feux de position rouge (à l'arrière) et blanc (à l'avant) sont obligatoires la nuit. Il est également conseillé de porter un casque et un gilet jaune. Ce dernier est obligatoire hors agglomération la nuit et de jour lorsque la visibilité est réduite. En résumé la sécurité c'est... tout le temps. ←

CONFÉRENCE DÉBAT
Information et santé mentale

À l'occasion de la semaine de la santé mentale, la ville et le CPND (Centre psychothérapique Nord Dauphiné) organisent, lundi 20 mars, une conférence-débat sur le thème « information et santé mentale ».

Faire le lien entre information et santé mentale, c'est rapprocher deux univers qui se méconnaissent l'un l'autre. Pour les journalistes dont la vocation est de traiter l'information afin de la porter à connaissance du public, les personnes qui souffrent d'une maladie mentale font partie des « invisibles » qui font rarement l'actualité. Comme ils souffrent d'un mal insaisissable à leurs yeux et qu'il est compliqué de les photographier ou de les filmer pour des questions de déontologie et de droits à l'image, l'approche se complique. Éviter les préjugés et la stigmatisation ; être vigilent quant à la confidentialité et au respect du patient... les professionnels de la santé, les familles et les malades eux-mêmes ont leurs propres attentes. Face aux besoins de chacun, il est important que représentants des familles, professionnels de l'information et de la santé mentale échangent sur les attentes réciproques.

SANTÉ MENTALE ET MÉDIAS

À l'occasion de la conférence débat organisée conjointement par le service hygiène santé et le CPND, Myriam Karsenty, rédactrice en chef des éditions Nord-Dauphiné du quotidien Le Dauphiné et Christian Marrone, responsable du service communication de Bourgoin-Jallieu évoqueront le fonctionnement de la presse et l'art et la manière d'entretenir des relations avec les journalistes pour aborder la santé mentale. ←

Lundi 20 mars, à 18 heures
CPND, 100 avenue du Médipôle à Bourgoin-Jallieu.
Entrée libre sur réservation : 04 74 83 53 19
ou secretariat.direction@cp-nord-dauphine.fr

ÉNERGIE
Déploiement du chauffage urbain

Déjà mis en place sur le quartier de Champ-Fleuri, le chauffage urbain va se développer sur la ville dans les prochaines années.

Déjà en fonction sur le quartier de Champ-Fleuri, le chauffage urbain donne satisfaction dans les immeubles en chauffage collectif. Le procédé consiste à chauffer l'eau grâce à l'énergie récupérée à l'usine d'incinération, avec la combustion des ordures ménagères, et à l'acheminer, via des tuyaux.

CONFORT ET ÉCONOMIE

Décidée à l'unanimité lors du Conseil municipal du 27 janvier dernier, l'extension du chauffage urbain permettra à de nombreux immeubles sociaux, bâtiments privés, équipements publics, collèges et lycées de bénéficier d'un mode de chauffage confortable et à meilleur coût. Les chaudières d'appoint installées dans les immeubles ne seront plus nécessaires et cela procurera des économies aux usagers.

L'INCINÉRATEUR BERJALLIEN AU CŒUR DU DISPOSITIF

Dans cette perspective, une délégation de service public de production et de distribution de chaleur a été confiée pour vingt ans à la société Dalkia. À charge pour elle de financer, construire et exploiter une chaufferie centrale puissante, un réseau de chaleur, des sous-stations et le raccordement à l'usine d'incinération des ordures ménagères. Près de 90 % de l'énergie proviendra en effet de l'incinérateur berjallien. Les deux chaudières à gaz installées dans les quartiers de Champ-Fleuri et Champaret prendront le relais en cas de forte demande.
Les travaux devraient avoir lieu en 2015 pour que tout soit opérationnel début 2016. ←

LES CM2 EN CHEF DE FILE
Pour une école à énergie positive

L'Ageden* mène un projet EAEP, (école à énergie positive), avec les enseignants et des élèves de CM2. Il s'agit d'un concours inter-écoles. Les équipes qui auront fait économiser le plus d'énergie à leur école seront déclarées vainqueurs.**

Élèves et enseignants des écoles Jean-Rostand, la Grive, Victor-Hugo et Pré-Bénit sont parties prenantes du projet et pleinement acteurs de sa mise en place. Ils bénéficient de l'appui d'un conseiller info énergie AGEDEN. Les économies seront calculées par rapport aux consommations de l'année dernière.

DÉCOUVRIR, AGIR, RELAYER

Cette initiative citoyenne vise à sensibiliser les scolaires aux problématiques énergétiques et à associer les enseignants et le personnel municipal. Les élèves sont initiés aux différentes énergies par un animateur AGEDEN, discutent des conséquences du gaspillage sur l'environnement et travaillent sur les éco-gestes. Forts de leur apprentissage et de leur réflexion, ils devront informer à leur tour les autres élèves de leur école dans le but de diminuer

globalement la consommation d'énergie. Rendez-vous le 20 juin pour la remise des diplômes. ←

*L'Ageden est une association qui intervient pour la promotion et la mise en œuvre de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables dans le département de l'Isère.
**Ce projet est issu du Défi «Familles à Energie Positive» concours d'économies d'énergie dont l'objectif est de démontrer que tous ensemble, il est possible de lutter contre les émissions de gaz à effet de serre. La Région, l'ADEME et le réseau Espace Info Energie Rhône-Alpes, encouragent ces actions.

ESPACE SENIORS
Le Renouveau porte bien son nom

L'Espace seniors du Renouveau connait une nouvelle jeunesse. Le bâtiment a été entièrement réaménagé, ce qui lui permet désormais de jouer pleinement son rôle de guichet unique d'accueil pour les seniors berjalliens.

Plus de 6 000 retraités habitent à Bourgoin-Jallieu. En comparaison avec les autres communes de la CAPI, les seniors sont plus nombreux ici, proportionnellement à la population. Un constat qui n'est pas étonnant pour une ville-centre qui concentre une diversité d'offres de services, un commerce de proximité foisonnant et une mixité de logements. Les 60 ans et plus font le choix de s'installer plus particulièrement dans certains quartiers, par exemple Champaret, Pré-Benit ou le Centre-ville. Environ 40 % d'entre eux touchent le revenu minimum vieillesse, soit mensuellement 778 euros.

DES SERVICES POUR LES SENIORS

L'importance du nombre de seniors dans notre ville et la faiblesse des revenus moyens a conduit la municipalité à mettre en place, progressivement, des services spécifiques : portage de repas à domicile, téléalarme, programme d'animations, restauration, établissements d'accueil, permanences d'une assistante sociale, etc. Cependant, l'offre de services était parfois excentrée, ce qui n'était pas forcément pratique d'accès pour une population qui peine parfois à se déplacer. D'où l'idée de repenser l'Espace seniors du Renouveau pour qu'il devienne un lieu de ressources central. Le bâtiment a bénéficié de travaux conséquents avant d'être officiellement inauguré le 4 février dernier. Il permet désormais de jouer pleinement le rôle de guichet unique d'accueil. Il joue ainsi un double rôle : il remplit une fonction d'information utile aux seniors et ses différentes salles répondent à la multiplicité des besoins : lieu dédié aux animations, salle repas, espaces plus confidentiels pour les démarches administratives, etc.

OUVERTURE SUR L'EXTÉRIEUR

L'Office Berjallien des Personnes Retraitées (OBPR) avait déjà ses locaux dans le bâtiment du Renouveau. Les travaux de rénovation ont été l'occasion pour la municipalité de réaménager cet espace. Dans le même esprit de mise à disposition de cet équipement municipal en direction des services dédiés aux retraités sur la ville, l'Espace seniors accueille ponctuellement des permanences, notamment celle de l'APF (Association des Paralysés de France). ←

Espace seniors Le Renouveau
10, place Albert-Schweitzer - Tél. : 04 74 93 55 55

Mardi 4 février : inauguration rénovation espace senior

LIEN SOCIAL
Café gourmand

Une fois par mois, La Berjallière ouvre ses portes à tous les retraités berjalliens pour partager un café gourmand. Une occasion d'échanger et de favoriser ainsi le lien social.

Autour d'un café, d'un thé ou d'un chocolat chaud, les conversations se nouent, les regards se croisent et les échanges se prolongent. D'où l'idée développée par Elisabeth Barbe, animatrice à la Berjallière, d'organiser, une fois par mois, un café gourmand. Les douceurs qui accompagnent la boisson chaude sont un argument supplémentaire, comme le soin porté au décorum. Très vite, la dégustation laisse place aux échanges et c'est dans un climat convivial que l'après-midi se déroule.
Le prochain café gourmand aura lieu mercredi 23 avril, à partir de 15 h 30, salle du restaurant la Berjallière. Ouvert à tous sur inscription. Prix : 3 euros. ←

Pour tous renseignements, téléphonez au 04 74 93 39 68 ou consultez le panneau d'affichage situé dans le hall d'accueil de la Berjallière.

AGIR, RÉAGIR

Une activité physique adaptée au surpoids

La Fraternelle propose une activité physique adaptée aux enfants et adolescents en surpoids. Avec le multisports, ils pourront retrouver le plaisir de bouger et s'initier à différentes activités sportives sans craindre le regard de l'autre.

En 2012-2013, la médecine scolaire relevait une prévalence de la surcharge pondérale chez 22,50 % des enfants (la moyenne nationale se situe à 18 % des 3-17 ans*). La surcharge pondérale infantile peut persister à l'âge adulte en fonction de la sévérité de celle-ci, des antécédents familiaux et de l'âge de l'enfant (environ 50 % de persistance**) si elle n'est pas prise en charge (adaptation du comportement alimentaire et des dépenses physiques).

LE MULTISPORTS

À l'attention des enfants à partir de 9 ans et des adolescents, filles et garçons, qui ont envie de bouger, l'association La Fraternelle propose une activité physique adaptée. Au travers de l'activité multisports, le jeune est invité à découvrir et à s'initier aux différentes activités de loisirs ou à dominantes sportives, libre à lui ensuite, de poursuivre les efforts dans une pratique unique régulière. La Fraternelle dispose de locaux adaptés, d'une large palette d'activités et d'une équipe d'éducateurs sportifs sensibilisés aux effets bénéfiques du sport sur la santé.
Cette opération inscrite dans le plan d'actions du Plan local de santé, est conduite à l'initiative du service municipal hygiène et santé, en collaboration avec le centre hospitalier Pierre-Oudot, Reppop 38 et la Fraternelle. ←

Informations pratiques tous les mardis de 17 30 à 19 heures à la Fraternelle (20 rue de l'Etissey à Bourgoin-Jallieu). Pour en savoir plus, contactez Jérôme Houlette au 04 74 93 39 59

* Source : INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé)
** Source : Whitaker et al

BIEN-ÊTRE

Y'a pas d'âge pour se relaxer et se détendre

Les retraités berjalliens de tout âge peuvent expérimenter des méthodes douces qui font du bien au corps et à l'esprit.

« Retrouvons-nous » : le nom de l'atelier proposé par l'Espace seniors Le Renouveau résonne comme une promesse. Il s'agit d'initier les retraités berjalliens à une pratique régulière de la relaxation. Récupérer sur le plan physique, émotionnel et mental permet de diminuer son stress.

DES PRATIQUES DOUCES

Les séances, animées par Edith Caillat, auxiliaire de soins, utilisent différentes approches issues du thaï chi, du yoga, de la réflexologie, du shiatsu… des pratiques douces. Au fil du temps, les participants nouent des relations conviviales qui rendent agréables ces rendez-vous hebdomadaires. Ceux-ci ont lieu les mardis après-midi, à l'exception des premiers mardis du mois. On vient à l'atelier détente pour se ressourcer de sa semaine. Être à l'écoute de son corps permet d'affronter les soucis de la vie quotidienne. ←

Activité gratuite, réservée aux retraités berjalliens, Inscription préalable obligatoire.
Renseignements complémentaires et contacts :
Espace seniors Le Renouveau : 04 74 93 55 55 ou Édith Caillat : 04 74 93 39 68
Le Renouveau - Pont Saint-Michel
Tél. : 04 74 43 26 09
Permanence tous les vendredis de 14 h 30 à 16 h 30

FAIRE FACE AU DIABÈTE
Informer, dépister et agir

Deuxième cause d'accident cardiovasculaire, le diabète est une affection de longue durée qui touche environ 4 % de Berjalliens. Certaines personnes ignorent qu'elles sont malades, ce qui ajoute des complications qui pourraient toutefois être évitées.

Prévenir le diabète et ses éventuelles complications est une action forte du Plan local de santé. L'année dernière, des initiatives avaient été mises en œuvre dans les quartiers, ce qui avait permis de débuter la sensibilisation du public : soirées d'informations à Champ-Fleuri, en présence de médecins endocrinologues du centre hospitalier, stands de contrôle glycémique/sensibilisation installés sur les places du marché de la place Carnot et de Champ-Fleuri, mais aussi mobilisation du réseau de santé Dialogs afin d'accompagner les diabétiques dans une meilleure prise en charge globale de leur pathologie et de développer le lien avec les professionnels de la santé. Pour sa part, l'Association française des diabétiques du Dauphiné s'était étendue dans les quartiers de notre territoire ; elle permet aux diabétique de se retrouver autour d'animations adaptées (ateliers diététiques, activités physiques, marches…) ou services spécifiques (aide juridique, publication…).

DATES À RETENIR

Face à cette maladie insidieuse, la Ville poursuit cette année son action de sensibilisation des publics. C'est ainsi que jeudi 24 avril, des intervenants du réseau Dialogs soutenu par l'Agence régionale de santé assureront une soirée d'information à destination des professionnels de santé. Pour sa part, le grand public sera sensibilisé lors d'une après-midi organisée dans la galerie marchande du magasin Leclerc, samedi 7 juin. À cette occasion, il sera possible de bénéficier d'un dépistage sur place. Pour tous, une soirée d'information se tiendra mardi 10 juin, à la salle banalisée de Champaret, de 20 heures à 22 heures.

SE MOBILISER

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour s'investir dans les actions transversales menées sur la ville pour les diabétiques, il convient de se rapprocher du service Hygiène et Santé de la mairie de Bourgoin-Jallieu, par téléphone : 04 74 28 35 05, par mail : sante-environnement@bourgoinjallieu.fr ou sur place : Bâtiment Le Sileur, 17 place A.-Schweitzer. ←

SANTÉ PUBLIQUE
Contrat local de santé

Le contrat local de santé de Bourgoin-Jallieu vient de faire l'objet d'une signature officielle. Il vise à favoriser le bien-être de tous, grâce à un plan d'actions élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs de la santé présents sur la ville.

Promouvoir la santé et prévenir la survenue des maladies grâce à une démarche globale est un enjeu qui mobilise désormais l'ensemble des acteurs locaux de la santé. La démarche collégiale qui a conduit à l'élaboration d'un plan local de santé a permis l'élaboration d'un document qui dresse un état des lieux de l'offre de soins dans notre ville, fixe des objectifs et élabore des actions à mener à bien d'ici 2016.

SIGNATURE OFFICIELLE

Le contrat local de santé, aboutissement de la démarche partenariale, a été officiellement paraphé, le 7 février dernier par le directeur général de l'ARS (Agence régionale de santé) et les représentants de la CAPI, du Centre psychothérapique Nord-Dauphiné (CPND) du Centre Hospitalier Pierre-Oudot (CHPO), du Conseil général de l'Isère et de l'adjointe déléguée à l'action sociale, santé et vice-présidente du CCAS de notre ville. Il s'agit du premier contrat pour le département de l'Isère. ←

CULTURE ET SANTÉ
L'art de « s'évader » de l'hôpital

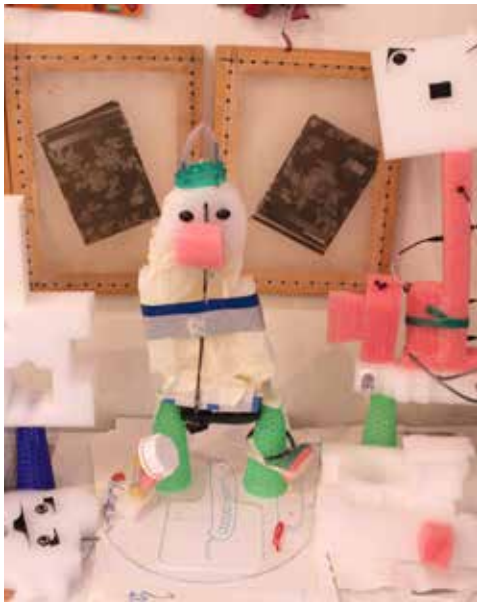

Fidèle à sa vocation d'équipement culturel ouvert à tous, le Musée propose à des patients du Centre Hospitalier Pierre-Oudot ou du Centre Psychothérapique Nord Dauphiné des ateliers créatifs, animés par des artistes plasticiens.

Créer fait du bien. C'est encore plus vrai lorsque l'on fréquente régulièrement un équipement médical pour un problème psychiatrique ou une maladie mentale. D'où la démarche partenariale autour du dispositif « Culture et santé » qui vise à encourager et développer le sens artistique de ces publics. La visée n'est pas thérapeutique, mais elle apporte du mieux-être et favorise la confiance en soi.

DEUX ATELIERS CRÉATIFS EN COURS

Le Musée de Bourgoin-Jallieu est actuellement partenaire de deux projets de ce type. L'un se fait en lien avec le Centre Hospitalier Pierre-Oudot qui implique six enfants de l'hôpital de jour; pour l'essentiel des enfants autistes ou psychotiques. Le second projet intègre six adultes du Centre psychothérapique Nord Dauphiné. Les ateliers hebdomadaires ont lieu au Musée. Ils sont animés par des artistes aidés par le personnel soignant. Chaque atelier a un fil conducteur. Le labo créatif des enfants met l'accent sur la recherche de plaisir dans le dessin ou la peinture, celui des adultes invite les participants à créer des sculptures à partir de lectures du roman d'Italo Calvino « Les villes invisibles ». Le rendu créatif est tout à fait étonnant et les restitutions qui sont organisées au Musée, en présence notamment des familles, des amis et des connaissances, mérite l'attention de tous ceux qui sont ouverts aux arts plastiques, et à l'expérimentation créative.

UN MUSÉE POUR TOUS

Les ateliers ont lieu tout au long de l'année scolaire, ce qui permet à Bénédicte Auriault, responsable du service des publics d'accompagner les artistes en herbe pour qu'ils s'approprient progressivement le Musée au travers des visites des réserves, des expositions, etc. Celui-ci devient progressivement pour eux un lieu familier, ce qui va dans le sens de la démarche positive pour les patients et entre dans la politique générale de l'équipement culturel ouvert à tous. ←

NEBAT DRUMS
Portrait d'un musicien sans frontière

Être soi ni plus ni moins, c'est là le leitmotiv de l'artiste NEBAT DRUMS né à Bourgoin-Jallieu il y a une trentaine d'années. Sa vie est celle d'un musicien français qui sillonne le monde. Ce percussionniste se distingue par son jeu. Sa pratique donne un mélange éclectique d'Afro House* et d'acoustique électronique.

Nebat est son prénom ; Bendouiou son nom de famille. Il réside en Angleterre mais il est régulièrement de passage dans la région pour voir ses parents. C'est à l'occasion d'une de ses visites que *Nouvelles* l'a rencontré. Ses activités lui permettent d'échanger avec les plus grands DJ. Il joue devant plus de 50 000 spectateurs dans les stades, sur les plus belles plages du monde, ou dans les clubs les plus prestigieux des capitales.

UN GARÇON ATYPIQUE

De prime abord, l'interview ne semble pas sa tasse de thé. Il préfère le mot rencontre. Quant à son image, il en suggère seulement les contours. À choisir, il est plus à l'aise pour parler musique que de lui-même. Ces propos vont cependant à l'essentiel et sa simplicité et sa gentillesse font le reste. C'est une conversation informelle qui s'établit. Il évoque son enfance berjallienne et le quartier de Champ-Fleuri, véritable bouillon de culture à l'époque par la diversité de ses habitants. « L'ailleurs était en bas de l'escalier… », comme il se plait à dire. Ces voisins pouvaient offrir tant de richesses à qui savait s'en nourrir et s'étourdir de tant de parfums d'épices ou d'odeurs de cuisines, qu'il s'en souvient encore précisément, même s'il n'en n'avait pas conscience à l'époque. Il grandit dans une fratrie de treize enfants très liés. Après le collège et le lycée, la Fac d'histoire géo se présente comme une évidence. Mais c'est la musique qui mènera la danse dans son parcours. Il sait où il va, parce qu'il sait d'où il vient. Et pour savoir si la France est belle, de rajouter« il faut aller voir ailleurs, sac au dos ».

LOIN DES IDÉES REÇUES

Des nuits blanches à animer des soirées branchées et pourtant un quotidien sans excès. Pas d'alcool, ni de paradis artificiels, une hygiène de vie digne d'un sportif. « Si on veut durer dans ce métier, il faut se ménager » insiste-il. À évoquer les foules en liesse, les fans des premiers rangs, lors des concerts, il répond qu'il y est sensible bien sûr, mais évoque aussi des rencontres plus intimistes et celle en particulier avec le Père Pedro sur la construction d'une ville gagnée sur les terrains des bidonvilles de Madagascar. Il prend le temps aussi de visiter les musées, de voir des expos et de se faire des amis… et sa liste est loin d'être virtuelle… ←

Pour l'écouter :
You tube - Nebat Drums world tour (officiel)

*La house music est un courant musical lié au DJ né au début des années 1980 à Chicago.

LA CITÉ DE LA CAF
Au carrefour des cultures

La cité de la Caf est un lieu dynamique de la vie sociale. Les animations prévues en mars et en avril ont pour point commun l'ouverture aux autres.

Organisées par l'antenne berjallienne de la Caf, les rencontres se veulent conviviales, culturelles et artistiques. Elles s'appuient sur des savoir-faire et des personnalités locales.

LES RETRAITÉS AU MICRO !

Tous les lundis, les seniors ont la possibilité de réaliser leur propre émission de radio. Partenaire de cette action, Couleurs FM 97.1 ouvre la porte des studios.
Dans une conviviale émulation, les retraités peuvent ainsi découvrir la technique radiophonique et partager les joies et les difficultés de préparer collégialement une émission diffusée à l'antenne !

Pour participer : rendez-vous les lundis 10 mars et 17 mars à 9 heures à la Cité de la Caf et le lundi 24 mars à 9 heures dans les locaux de couleurs FM (route de Saint-Jean-de-Bournay).

AVEC LES GENS DU VOYAGE

Le Centre social APMV, (Action de promotion de milieu voyageur) organise tous les premiers mardis du mois, en partenariat avec les gens du voyage, un repas en table d'hôtes, afin de permettre à tous de découvrir leurs culture et traditions.

Prochain repas mardi 1er avril à 12 heures
Prix : 10 euros. Au menu : Tomates mozzarella, navarin d'agneau, fromage, mousse au chocolat.
Une exposition et des tables rondes sont organisées du 31 mars au 7 avril dans les locaux de la Caf. (Entrée libre).

© Play-Well Teknologies

PORTRAITS ENGAGÉS

L'artiste locale Claude Furminieux présente jusqu'au 26 mars une exposition de peinture qui a pour thème « Les femmes résistantes d'hier et d'aujourd'hui ». Issues de tous les pays, elles ont en commun l'indignation, le courage et la détermination de s'engager pour la paix, la liberté, l'égalité, la défense des droits humains, des minorités, de l'environnement. Les portraits ont été réalisés sur des supports de récupération, avec des techniques mixtes.

Entrée libre dans les locaux de la Caf.

TOUT LE MONDE S'AMUSE !

Au programme jusqu'au 14 mars : sorties neige, jeux de construction et, comme aux USA, des ateliers briques Lego© animés par un intervenant Play-Well Technologies France.

Mardi 11 et mercredi 12 mars (ateliers gratuits). ←

Renseignement et inscriptions :
Cité de la Caf - Centre social La Résidence
45 avenue Maréchal Leclerc - Tél. : 04 74 43 63 70
cite-caf-bourgoin-residence.cafisere@caf.cnafmail.fr

LES ABATTOIRS
À ne pas manquer

Les Abattoirs SMAC (Scène de musiques actuelles), proposent le « festival électrochoc » du 3 mars au samedi 12 avril. Cet événement culturel a pour ambition de permettre une appropriation des nouvelles technologies de l'image et du son à un large public.

Ce sera la 9e édition d'un rendez-vous musical qui est devenu un temps fort du printemps culturel de notre territoire. Electrochoc poursuit ses explorations autour des nouvelles technologies de l'image et du son, qui donnent aux artistes de nouveaux champs d'exploration. Orchestré par Les Abattoirs, ce festival propose une programmation généreuse, audacieuse et hybride, parfaitement à l'écoute de son époque.
Édition après édition, il n'a cessé de soutenir un large panel de pratiques émergentes et d'élargir la représentativité artistique donnant toutes les chances aux courants et aux artistes moins visibles de trouver leur voie auprès du public. D'ailleurs il est ouvert à toutes les générations avec des ateliers, des rencontres, des créations, une exposition (« utopia » à la Halle Grenette)..., bref une onde de choc qui ouvre la porte à l'imagination. ←

Du 3 mars au 12 avril – 10 heures à 19 heures
Espace Grenette – entrée libre
Renseignement :
Les Abattoirs - 04 74 19 14 20 - www.lesabattoirs.fr

© www.jorisscouronnet.com

AGENDA DES SORTIES
Pour tous les goûts

à ne pas manquer...

Du romantisme à l'impressionnisme
(Bourgoin 1823-Paris 1883)

Cette exposition rétrospective consacrée au peintre Alfred Bellet du Poisat est la première du genre. Jusqu'à présent, seules quelques œuvres avaient été présentées lors d'expositions thématiques sur les paysages lyonnais ou plus récemment sur la Bohème. Du 28 mars au 24 août. Visite commentée dimanche 6 avril à 16 heures.

Renseignements complémentaires sur l'exposition et inscriptions pour la visite commentée auprès du Musée de Bourgoin-Jallieu : 17, rue Victor-Hugo. Tel : 04 74 28 19 74. musee@bourgoinjallieu.fr

→ THÉÂTRE JEAN-VILAR

« Sainte dans l'incendie » Théâtre de l'incendie | mardi 25 mars et mercredi 26 mars à 20 h 30 | à partir de 15 ans | durée 1 h 10 | Un portrait inédit de Jeanne d'Arc, une suite de variations sur une petite paysanne de légende brûlée par la vie, traversée par des voix oubliées, échafaudant une autre histoire de France en faisant théâtre de tout. Une expérience singulière pour une interprète hors du commun | Lieu surprise.

« Madame Bovary » Compagnie Karyatides | mardi 1er avril et mercredi 2 avril à 20 h 30 | jeudi 3 avril à 14 h 30 et à 20 h 30 | à partir de 12 ans | durée 55 minutes | Emma fille d'un riche fermier normand élevée au couvent, rêve d'une vie semblable aux romans qu'elle dévore. Que peut faire cette héroïne, une fois mariée à un médecin de campagne. Dans cette adaptation fidèle au roman, le théâtre d'objet se prête à merveille à l'écriture cruelle et incisive de gustave Flaubert. | Maison des associations de la Grive.

« La légende de Bornéo » Collectif l'Avantage du doute | mardi 15 et mercredi 16 avril à 20 h 30 | à partir de 12 ans | durée 1 h 20 | Comment parler de la place du travail dans notre vie ? Un collectif l'Avantage du doute évoque comment

cette organisation glisse et s'immisce dans nos intimités. Le spectateur est convié à une conversation, comme il le serait à une soirée entre amis, on s'engueule, on rit aux éclats... | Le Royal.

« On est les champions » Compagnie Kiss my Kunst | mercredi 23 et jeudi 24 avril 20 h 30 et vendredi 25 avril à 14 h 30 | à partir de 15 ans | durée 1 h 30 | Incroyable la France se retrouve en finale de la coupe du monde de football. On parle depuis les tribunes, les cabines de presse..., toutes ces voix sont autant d'opinions sur l'état de la nation. Ne ratez sous aucun prétexte ce match.

Théâtre Jean-Vilar
23 rue de la République – Tél. 04 74 28 05 73

→ MUSÉE

« Alfred Bellet du Poisat (1823-1883) » Exposition temporaire | du 28 mars au 24 août 2014 | Le musée de la ville vous invite à découvrir cet artiste méconnu dans la mouvance pré-impressionniste, exposé pour la première fois dans un musée français.

Musée
17 rue Victor-Hugo – Tél. : 04 74 28 19 74

→ CONSERVATOIRE

« Kylian & Forsythe » Conférence & danse | vendredi 1er avril à 19 heures | ouvert à tous et gratuit | La scène à l'italienne au service de l'émotion, par Florence Poudru, historienne de la danse au Conservatoire.

« Les 1er cycles en concert » Concert d'ensembles | mercredi 2 avril à 20 heures durée 1h 15 | gratuit, réservation conseillée | Maison du Conseil général.

« À tous vents ! » Concert d'ensembles | samedi 5 avril à 20 heures | Pour ses 150 ans, l'harmonie de la ville invite l'orchestre vent 2e cycle du conservatoire à la Salle polyvalente | 8 et 5 euros | réservation conseillée.

Conservatoire Hector-Berlioz
1 avenue des Alpes – Tél. : 04 74 93 54 05

→ MÉDIATHÈQUE

« L'heure de la Musique Hector Berlioz » | mercredi 9 avril à 16 heures | pour les plus petits 4-7 ans | 45 minutes | **« l'Ivre de musique Hector Berlioz »** | mercredi 9 avril à 18 h 30 heures | pour les plus grands 1 h 15 | Par Didier Patel | gratuit.

Médiathèque
10 place J.-J.-Rousseau - Tél. : 04 74 43 81 67

→ LES ABATTOIRS

Sunshadows - Tranche de live | jeudi 20 mars à 20 h 30 | Rock | entrée libre.

As de Trêfle + Barrio Populo | samedi 22 mars à 20 h 30 | Rock festif | 11-14 euros.

La rumeur + Psykick Lyrikah | vendredi 28 mars à 20 h 30 | Hip Hop | 11-14 euros.

Jello Biafra & The Guantanamo school of Médecine + Tiger Bell | samedi 19 avril à 20 h30 | Punk-Rock | 15-18 euros.

Renan Luce | samedi 26 avril à 20 h 30 | Chanson | 20-25 euros.

Ne manquez pas **le festival des arts numériques - Electro choc 9** | Espace Grenette | à partir du jeudi 4 mars.

Les Abattoirs
18 route de L'Isle d'Abeau – Tél. : 04 74 19 14 20

LE DEFI CONTINUE
Pour le club handisport

Quatre sportifs de l'équipe berjallienne handisport ont réalisé en juillet dernier des plongées sous les glaces du Groenland.

Didier Coront, Eve Leroy, Bernard Jaillet et Rudi Van-den-Abbeele, atteints de poliomyélite ou de paraplégie, ont relevé le « défi Groenland » qu'ils s'étaient lancé. Accueillis dans un village inuit à Tinitequilaaq sur la côte est du Groenland, à hauteur du fjord Sermelik, ils ont résisté au froid et bien géré les plongées. Aucune structure n'était adaptée pour les accueillir. La population n'avait vu qu'une seule fois des plongeurs et de surcroît des valides ! Ce défi porté par tout un club a montré que les handicapés ne sont pas aussi fragiles que l'on croit. Vincent Dufour, directeur de l'expédition et Sébastien Royer, chef plongeur les ont accompagnés ainsi que Maryse Maulin, infirmière.

ENCOURAGEMENTS

Philippe Pozzo di Borgo est l'homme dont l'histoire a inspiré le film Intouchables. Informé du projet il leur a adressé un courrier d'encouragement dans lequel il évoque : « trois fragilités qui vont se côtoyer dans une initiative qui fait sens, dans un monde qui parfois en manque. Le handicap physique, la glace menacée, ou la fragile culture inuit : ce sont l'expression d'un vivre ensemble reconsidéré...»

UN DOCUMENTAIRE AVEC FRANCE 5 ?

Un projet de documentaire est à l'étude avec France télévisions. La chaîne France 5 est sur les rangs. Si le programme se confirme, l'équipe pourrait se rendre à nouveau sur place ; cette fois accompagnée de techniciens. Quoi qu'il en soit, le Club poursuit sa dynamique et se concentre déjà sur la préparation des athlètes pour les jeux paralympiques de Rio en 2016. ←

GALA DE BOXE
Rencontre internationale

Le Ring Berjallien, accueillera, samedi 15 mars à 19 heures, au Cosec de Champ-Fleuri, la rencontre internationale France-Italie. Les têtes d'affiches seront Adel Berdouz, Nordine Samoudi et Mohamed Samoudi.

Pour l'événement, le club sera honoré de la présence de Jordan Rodriguez, junior 2e année, catégorie 52 kilogrammes, lequel a intégré le pôle France. Il brigue une sélection pour les prochains championnats du monde juniors.

Trois combats pro sont prévus :

- → Adel Berdouz en catégorie C, 3 combats, 11 victoires, 4 par KO et 7 aux points
- → Nordine Samoudi en catégorie B, 13 combats, 11 victoires aux points, un match nul et une défaite, ancien membre de l'équipe de France 2002 à 2012.
- → Mohamed Samoudi fait son grand retour. Il a été 4 fois champion de France amateur, ancien membre de l'équipe de France et présélectionné aux Jeux Olympiques de 2004. ←

Ring Berjallien, club citoyen

Connu et reconnu bien au-delà de notre territoire pour être un club de boxe dans lequel éclosent des talents, le Ring Berjallien offre un cadre idéal pour une pratique amateur, éducative ou de loisirs. Les 162 adhérents au Club y viennent pour s'initier à la boxe, pour progresser ou pour s'entretenir. Loin de l'image d'une discipline violente, la boxe se veut ici pacifique, citoyenne, formatrice. La pratique est encadrée par des éducateurs spécialisés attentifs aux valeurs qu'ils transmettent au quotidien.

Boxe anglaise Ring Berjallien
33 rue Georges-Cuvier - Bourgoin-Jallieu
04 37 03 05 16

CSBJ
Entrez dans l'intimité du Club

Les « Ciel et Grenat » renouent avec leur histoire pour le plus grand bonheur des supporters qui ont la possibilité, pour quelques jours encore, de devenir Sociétaire Fondateur du Club.

Devenir Sociétaire pour faire partie de la famille du CSBJ rugby est une formidable opportunité ; les nombreux supporters des Ciel et Grenat ont là l'occasion d'affirmer leur attachement au Club qui, au terme d'une année fabuleuse, est remonté en pro-D2. Adhérer à l'association des Sociétaires c'est aussi et surtout l'occasion de n'être pas seulement spectateur, mais de devenir acteur du club. Les Sociétaires vont en effet abonder au capital de la SAS du CSBJ Rugby et ils auront un représentant au Conseil d'administration. D'autres clubs de rugby ont lancé des mouvements de sociétaires mais aucun ne va aussi loin dans la démarche.

QUI PEUT ADHÉRER ?

Un particulier, une entreprise, une association, un commerçant, tout le monde peut adhérer, personnalité physique ou morale, à partir de 100 euros. Chaque niveau d'adhésion donne en contrepartie

des avantages et des privilèges, fort appréciés des amoureux du ballon ovale, comme les causeries d'avant match ou un blaser aux couleurs du club. Depuis le 8 février et jusqu'au 31 mars, c'est le premier volet de l'opération : c'est l'occasion unique, et qui ne se représentera jamais, d'être Sociétaire Fondateur, à des conditions très avantageuses. Entrez dans la mêlée ! ←

Toutes les infos sur socsbj.fr

TOURNOI DES CITYSTADES
3e édition

Les 28, 29 et 30 avril, les terrains multisports seront le théâtre du tournoi des Citystades. Organisé par le service Enfance Jeunesse Famille, en lien avec Léo-Lagrange, cette manifestation est ouverte aux 13-20 ans.

Que ce soit à Champ-Fleuri, à Champaret, à Saint-Michel ou à La Grive, la ville a installé des terrains multisports implantés au cœur de la vie des habitants afin que les jeunes pratiquent diverses activités sportives. Pour la troisième année, le service Enfance Jeunesse Famille organise un tournoi de football, afin de valoriser ces « stades de ville » et les activités pouvant y être pratiquées.

TOURNOI INTER-QUARTIERS

Pour le montage et l'organisation de cette manifestation, les jeunes sportifs sont incités à devenir acteurs du projet et à endosser le rôle d'arbitre pour appréhender en pratique ce statut et développer le fair-play et l'esprit sportif. Ce tournoi est aussi prétexte à apprendre à respecter les équipements et à promouvoir leurs règles d'utilisation. Les éditions précédentes ont permis aux jeunes des différents quartiers de la ville de mieux se connaître. ←

Le tournoi aura lieu du 28 au 30 avril. Rendez-vous de 13 h 30 à 17 h 30 le 28 à La Grive, le 29 à Saint-Michel et le 30 à Champaret pour les phases finales.
Le tournoi est gratuit. Pour s'inscrire, les jeunes doivent se rapprocher du service Enfance Jeunesse Famille ou de Léo-Lagrange.

Pour les vainqueurs de la catégorie 17-20, une journée Rafting est à gagner, tandis que pour les 13-16 ans sera offerte une journée escapade.

EXPOSITIONS OFFICE DE TOURISME

Du 3 au 15 mars :
Jean-Claude Joseph - Peinture
Du 17 au 29 mars :
Association noirs d'argent
Photos noir et Blanc
Du 31 au 12 avril : Ateliers de peinture
Du 14 au 26 avril : Mika - Peinture
Du 28 avril au 10 mai :
Angelo Di-Mango - Photographie

SMND

Samedi 5 avril, « La journée environnement.net » est organisée par le Syndicat Mixte Nord Dauphiné. Elle est relayée par la ville et les associations locales. Seront présents le Conseil municipal enfants et l'association Anim'Montbernier... Ce moment citoyen consistera à nettoyer un lieu de la ville sur lequel toutes les attentions ne sont pas toujours portées.

SAMEDI 5 AVRIL 2014
journée de
L'ENVIRONNEMENT
.NETTE
Changer nos habitudes, c'est bien plus facile que de Changer de planète !

Pour tous renseignements s'adresser à la vie de la Cité au 04 74 28 29 30

UN SERVICE DE PLUS À LA GRIVE

Le quartier de la Grive bénéficie d'une forte croissance, ce qui permet à de nouveaux services à la population d'ouvrir.

Cabinet infirmier l'soigne
Mesdames Buisset et Penet
3 rue des Castors
Bâtiment 2, 1er étage (près de Lidl)
04 74 19 28 81

LE CAPI RAID : UN ÉVÉNEMENT FAMILIAL

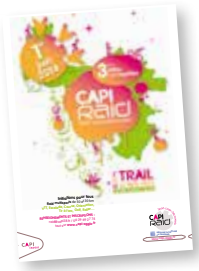

Dimanche 1er juin aura lieu la 3e édition du CAPI raid à la Verpillière, en collaboration avec les différentes associations sportives locales. Cette manifestation festive et conviviale est ouverte aux familles. Une occasion de s'initier à de multiples activités de pleine nature pour adultes et enfants: ateliers, VTT, golf, course d'orientation, escalade, tir à l'arc...Le programme comprend également une randonnée et des activités pour personnes en situation de handicap. Des raids 25 et 50 km sont au programme.

Les inscriptions sont déjà ouvertes :
www.capi-agglo.fr - Tél 06 29 69 27 74

UNIVERSITÉ TOUS ÂGES

→ 14 avril : Conférence de 14 h30 à 16 h 30 : **34- Les Balkans à la charnière de l'Europe et de l'Asie** - Olivier Deslondes, Professeur des universités en géographie - Lyon 2.
→ 4 avril : Conférence de 10 heures à 12 heures : **33 - Regards sur la peinture** - Jean-Marie Chevronnet - Historien de l'art, guide conférencier.

Salle des conférences de la Maison du département
18 av. Frédéric-Dard
Accès handicapés
Bus C Hôtel de ville
Bus E arrêt Vaucanson

Inscription au 04 72 76 84 30
Modifications des programmes : serveur vocal
Tél. : 04 72 76 84 36 – 3

BANQUE ALIMENTAIRE DE L'ISÈRE

Remerciements
La collecte alimentaire de fin novembre a été fructueuse, grâce à la générosité exceptionnelle des donateurs, à la complicité des surfaces alimentaires et à l'implication d'environ 3000 bénévoles. Cette collecte représente 20 % des 1300 tonnes distribuées aux plus démunis. Ces produits alimentaires viendront s'additionner aux 400 tonnes de produits frais ramassés tout au long de l'année par les bénévoles.

ANRU ET LIGNES DE BUS

En raison des travaux sur le quartier de Champ-Fleuri, des déviations des lignes C, Aubry, Lilattes-Rostand et Flexibus 33 sont programmées, jusqu'à la fin du mois d'avril. Des travaux importants ont lieu rue Saint-Honoré (rue où se situe l'arrêt « Charmilles »).
Lignes C et Aubry : les arrêts « J. Strauss », « J. Rostand » et « Charmilles » ne peuvent plus être desservis. Se reporter soit à l'arrêt «Champfleuri» (rond-point de Photowatt) soit au nouvel arrêt Vincent Scotto (au niveau des Abattoirs).
Flexibus 33 et Lilattes-Rostand : seul l'arrêt « Charmilles » ne pourra plus être desservi. Les arrêts « J. Strauss », « J. Rostand » et « École J.Rostand » seront encore desservis.

MÉMOIRE OUVRIÈRE

Sous le regard de deux historiens
Samedi 5 avril, la librairie Majolire accueille Michelle Perrot et Daniel Herrero autour d'un livre et d'une exposition sur la mémoire ouvrière.

Michelle Perrot, Professeur émérite de l'Université Paris VII, présente « Mélancolie ouvrière », un essai historique qui évoque la mémoire de Lucie Baud, apprentie à douze ans, puis ouvrière en soie en Isère, au début du XXe siècle. Son engagement dans un féminisme naissant s'exprime intensément durant sa courte vie d'ouvrière rebelle, syndicaliste et rédactrice dans une revue. Y sont également retracées les conditions de vie dans des usines - internats pour filles ; un tableau peu réjouissant avec des existences qui se résument à des cadences excessives pour des salaires dérisoires. Daniel Herrero, Agrégé d'histoire, associé à la présentation de ce livre, propose une exposition sur l'usine pensionnat de Boussieu. On y découvrira des documents sur les patrons fondateurs du paternalisme chrétien et il sera question des usines bâties comme des forteresses qui favorisaient l'autarcie et donc la moralisation par le travail.

Programme :
- → De 11 à 12 h 30 : inauguration et présentation de l'exposition Michelle Perrot et Daniel Herrero
- → Et de 15 heures à 17 h 30 : entretien avec Michelle Perrot, conduit par Dominique Molin

Majolire
5-7 place Charlie-Chaplin - Tél. : 04 74 93 83 33

DES NOUVELLES DES LIVRES

« Côté papilles à 2 convives, 6 ou + »
Un carnet d'Anne-Marie Biston Martin avec des dessins de Jean Martin – Croix Rousse Mots

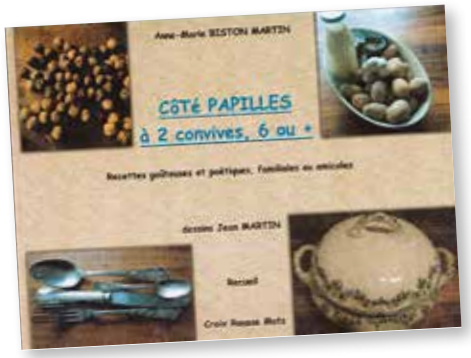

Écrivaine berjallienne, Anne-Marie Biston vient d'associer sa plume à de bonnes recettes de cuisine de terroir. C'est donc de transmission qu'il s'agit cette fois et plus précisément de capture d'écritures griffonnées ou appliquées sur un bout de papier ou sur de petits carnets. Ce recueil sous la forme de fac similé, rassemble de vieux cahiers recueils, pages de recettes collectées dans la famille et auprès des amis.

Du même auteur, déjà parus :
- → 1 sang 9
- → 8 en soie
- → Di20vin
- → 7 chemins
- → 5 graines de Nielle
- → le trèfle à 4 feuilles
- → les 3 roses.

L'ouvrage est disponible :
Chez Majolire
7 Place Charlie-Chaplin,
Téléphone : 04 74 93 83 33

« Boussieu, une histoire en soie »
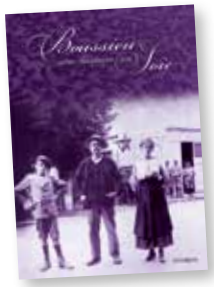

Jeannine et Franck Venturini, son fils, proposent un très bel ouvrage d'histoire sur le quartier de Boussieu. Ce voyage dans le temps est illustré par une iconographie fournie et largement inédite. Il s'agit d'un travail de restitution de la mémoire d'un quartier atypique, situé aux confins de 3 communes : Bourgoin-Jallieu, Nivolas-Vermelle et Ruy. Le livre commence par la période antique avec l'évocation des villas gallo-romaines implantées au Sud-Est de Bourgoin. L'ancienne usine-pensionnat pour jeunes filles est à l'origine de ce quartier industriel complété d'une grande cité ouvrière, fruit du paternalisme patronal de la famille de Robert Schwarzenbach. Datant de la fin du XIXe siècle, cet habitat donne aujourd'hui une grande cohérence architecturale et une véritable identité à Boussieu. L'usine de Monrozier, en amont du quartier, n'est pas oubliée dans ce passé industriel.
Dans cet ouvrage, l'atmosphère et l'intense vie sociale des habitants sont évoquées, mais aussi les aspects religieux et les activités du patronage et la coopérative ouvrière, tout ceci complété par des témoignages d'habitants. Les documents d'archives et les photos souvenirs patiemment collectés nourrissent l'image de ce quartier de Boussieu qui sera désormais mieux identifié. Une fresque qui va bien au-delà d'une histoire en soie....
Un quartier à découvrir, un livre à lire et à visiter.

J. Venturini
Tél. : 04 74 93 73 75 - robert.venturini@orange.fr
G. Picca
Tél. : 06 71 31 13 10 - bebertpicca@hotmail.fr
Disponible à l'Office de Tourisme
Tél. : 04 74 93 47 50

GROUPE SOCIALISTE ET APPARENTÉS

Les urnes n'attendent pas !

Vous n'aurez que deux jours pour choisir le futur conseil municipal de Bourgoin-Jallieu. Les 23 et 30 mars prochains, vous serez amenés à vous rendre aux urnes pour choisir les membres du Conseil municipal, indirectement votre maire, et pour la première fois en France, vos représentants à la Communauté d'Agglomération Portes de l'Isère. Alors ne ratez pas ce rendez-vous !

Un rendez-vous important comme l'ensemble des élections dans notre pays. Le droit de vote, acquis en 1848 pour les hommes et seulement un siècle plus tard, en 1944 pour les femmes, est un droit important que nous devons conserver, et que certains pays, encore aujourd'hui nous envient. Ce droit, est un bien précieux. Chaque citoyen a le devoir de l'entretenir, de le conserver en déposant un bulletin dans l'urne les jours d'élections.

Beaucoup de citoyens semblent désabusés de la vie politique, des élus, des fonctionnements institutionnels pour diverses raisons. Les élus sont et devront être présents pour répondre à leurs interrogations, et combattre ce qui les décourage ; l'abstention n'est hélas pas une attitude efficace pour améliorer les choses.

Pour chaque élection, un ou des candidats (si scrutin par liste) est élu. Grâce à vos voix, l'élu est représentatif de la population et est ainsi légitime pour prendre les décisions concernant la ville, le territoire ou le pays. Il est donc plus que nécessaire que vous choisissiez vous-mêmes vos représentants, nul ne peut choisir à votre place, nul ne peut décider imposer un candidat. C'est pourquoi, vous devez vous rendre aux urnes les 23 et 30 mars prochains ainsi que le 25 mai 2014 pour les élections européennes.

Damien PERRARD
Pour le groupe des élus socialistes et apparentés

GROUPE D'OUVERTURE

La ville de Bourgoin-Jallieu s'est engagée depuis 2007 dans une démarche visant à diminuer les consommations énergétiques de ses bâtiments et les émissions de gaz à effet de serre.

Elle a réalisée en 2008 un audit énergétique global sur l'ensemble des bâtiments communaux. Devant l'ampleur de la tâche et les sommes en jeux (plus de 8 M euros d'estimation de travaux), il a été décidé d'entreprendre immédiatement les travaux en commençant à la fois par les enjeux financiers importants en terme de gain (ex :la salle polyvalente) et

également sur les opérations de rentabilisées en moins d'un an.

Nous avons privilégié l'action par éléments les plus déperditifs (ex : façades Nord et pignons Ouest et Est pour les écoles Edouard Herriot et Claude Chary), en ayant comme objectif une réduction globale des consommations.

Diverses actions ont également été menées sur les systèmes et sur la régulation:

suppression de 17 chaufferie au fioul, remise à neuf de 24 chaufferies sur 55, regroupement de chaufferies (école de la GRIVE, école V.HUGO).

L'ensemble de ses travaux a généré une économie de 2723MWh soit la consommation de plus de 500 logements BBC et 718 tonnes de CO_2, soit l'équivalent de 300 véhicules parcourant 20.000kms par an.

En 2015-2016 ,suite à une délégation de service public retenue, grâce à l'eau chauffée par la combustion des ordures ménagères, le chauffage urbain se déploiera dans toute la ville :

au moins 3233 logements collectifs et 9 bâtiments communaux en bénéficieront, soit encore 700 tonnes de CO_2 économisées et une baisse progressive assurée des tarifs, dès la première année et sur 20 ans :

«La berjallienne attitude se poursuit» !

Robert AUBIN, Monique BROIZAT, Claire FOUILLAND, Véronique GOURCY, et Yves MONTANIER
Pour le groupe d'ouverture

DES ÉLUS COMMUNISTES ET RÉPUBLICAINS

Robespierre horace l'ultra-liberalisme

Devant la Convention du 10 mai 1793, Robespierre déclarait : «L'homme est né pour le bonheur et la liberté et partout, il est esclave et malheureux». L'article 1 de la Constitution de 1793 l'affirme : « Le but de la société est le bonheur commun» et chacun a en tête la formule lancée par Saint-Just à la même tribune, un an plus tard, le 3 mars 1794 : « le bonheur est une idée neuve en Europe».

La Révolution s'est faite pour le bonheur des peuples.

Les révolutionnaires étaient inspirés par les idées des Philosophes, en premier lieu de Rousseau. Rompant avec des siècles de domination religieuse qui renvoyait la question du bonheur au salut dans l'au-delà, ils renouaient ainsi avec la principale question posée par les philosophes de l'Antiquité.

Le poète latin Horace est l'un de ceux qui exprime le mieux l'idée antique du bonheur. Cette conception est pour beaucoup dans notre idée moderne du bonheur... et même du droit à la retraite ! elle a conduit à l'idée française du bonheur, qui est peut-être l'apport principal de la culture de notre pays aux valeurs universelles. Une idée que l'idéologie ultralibérales et les politiques d'austérité, ainsi que les discours de culpabilisation qui vont avec, essayent d'éradiquer...

Dans un monde dominé par la course absurde au profit,

le culte de la vitesse, de l'efficacité et de la rentabilité, un monde où les gens n'ont plus le temps ni le droit de lire, de penser, et de prendre du recul, un monde où on remet en cause la réduction du temps de travail, faisons nôtre de la célèbre expression du poète latin "Carpe diem" (Cueille le jour présent). Elle peut devenir un slogan révolutionnaire.

Robert DOREY
Affaires culturelles
Groupe des élus communistes
et républicains

GROUPE ARMAND BONNAMY

Mise au point

Ne vous laissez pas abuser !

Lors du dernier Nouvelles, le positionnement de notre article pouvait laisser penser que nous étions toujours dans la majorité municipale : il n'en est rien. C'est simplement une tromperie du maire, nous sommes dans l'opposition par sa volonté. Maintenant nous le revendiquons et exigeons que notre article apparaisse en opposants.

Le 27 janvier , lors du dernier conseil municipal du mandat, la majorité sortante nous a présenté un PLU qu'elle a longuement élaboré.

Ce PLU nous l'avons rejeté pour plusieurs raisons.

Tout d'abord il nous parait anormal , voire amoral (mais politique et morale font elles bon ménage ?) que ce document soit adopté par une majorité sortante alors que se sera l'équipe issue des urnes dans deux mois qui l'appliquera(nous notons par ailleurs qu'il y a dans l'affirmation de la volonté démocratique de la majorité sortante, deux poids ,deux mesure : quand il s'agit du règlement de publicité municipal, l'adjoint à l'urbanisme proclame sa volonté démocratique en renvoyant à la prochaine équipe la finalisation du texte ; quand il s'agit du PLU, c'est l'inverse et le temps presse !!) Nous pensons qu'il eut été normal de laisser à l'équipe nouvellement élue le soin de donner l'orientation politique de ce document qui doit présider au développement de la ville pendant 10 ans. Pourquoi tant de précipitation ?

Ensuite, ce document est à l'image de ce que sait faire la majorité sortante. Il bride le développement économique, il contraint les particuliers, il étouffe le centre ville en prévoyant la construction d'immeubles sur des parkings existants ! il replie la ville sur elle-même , pire, il laisse aux générations suivantes, par manque de courage le soin de régler les conflits inévitables entre développement économique et protection de la nature.

Nous voulons une ville ouverte, belle, accueillante, innovante et prospère, avec vous Berjaliennes et Berjalliens nous pouvons réaliser ce projet. C'est pour cela que en mars nous solliciterons votre confiance.

Armand BONNAMY,
Bernard LAPORTE,
Michel VIOLET,
Sophie COMTE,
Brigitte KARYTA,
Cathy PLOTEAU
Pour le groupe Armand Bonnamy

GROUPE D'OPPOSITION

Bourgoin-Jallieu doit se tourner vers l'avenir

Le dynamisme naturel d'un territoire comme le nôtre doit profiter à ses habitants, ses acteurs économiques et associatifs.

Depuis 30 ans, les résultats constatés sont nettement en retrait par rapport aux atouts de notre ville : le taux de chômage, l'indice officiel de pauvreté, le taux d'accession à la propriété de logements, sans cesse rappelés par notre groupe, démontrent les erreurs et choix fortement pénalisants de la majorité actuelle de gauche.

Nous l'avons une nouvelle fois constaté à l'occasion du dernier conseil municipal par le vote « en force » du PLU (Plan Local d'Urbanisme), acte politique qui aurait dû être reporté après les élections municipales, respectant ainsi le choix des électeurs.

Il est urgent et possible de quitter les dogmes, pour l'action :

- → Actions déterminées pour accueillir de nouvelles entreprises sur notre territoire, sources d' un plus grand nombre d' emplois, donc de réduction du chômage ;
- → Actions de revitalisation du centre ville commerçant, mais aussi d'une meilleure fluidité de ses accès et stationnements ;
- → Actions plus dynamiques pour un meilleur cadre de vie des quartiers, véritablement à l'écoute des habitants et associations ;
- → Actions et décisions pour une gestion maitrisée des impôts, des dépenses de fonctionnement au profit des investissements collectifs, mais aussi de la réduction de la dette et à terme, de la baisse des prélèvements fiscaux ;
- → Actions pour le rayonnement d'une ville et d'un territoire ouverts au développement par leur situation géographique privilégiée ;

Arrêtons de SUBIR, pour CHOISIR une équipe et un projet d'avenir, tels que nous vous les proposons pour les élections municipales de mars prochain. Pour répondre aux enjeux de société, aux attentes des Berjalliens, il est indispensable, stimulant et de la responsabilité de chacun, que la démocratie respire par un changement de majorité.

Jean-Pierre GIRARD
pour le groupe d'opposition

PROCESSUS ÉLECTORAL
Voter, mode d'emploi

VOTER EST TOUJOURS UN MOMENT IMPORTANT, UN PEU SOLENNEL CAR CODIFIÉ. L'ÉLECTEUR DOIT SE PRÉSENTER AU BON ENDROIT, SUIVRE UN CHEMINEMENT, RESPECTER UN CADRE, PRÉSENTER UNE PIÈCE D'IDENTITÉ.

Voter est un processus prévu par le code électoral. Il s'impose à tous. Il prévoit un cheminement républicain dont voici un rappel.

1. L'électeur se présente devant la secrétaire du bureau de vote, qui vérifie que l'électeur est bien inscrit sur la liste électorale. Il prend une enveloppe électorale et les bulletins des candidats, afin de préserver le secret de son vote.
2. Il passe obligatoirement par l'isoloir pour introduire dans l'enveloppe électorale le bulletin de son choix.
3. Il se présente ensuite à la table de vote où siègent les membres du bureau. Le président du bureau et les assesseurs vérifient son identité et contrôlent qu'il figure sur la liste d'émargement.
4. Il dépose son bulletin dans l'urne et appose sa signature sur la liste d'émargement.

Attention : pour que votre bulletin de vote soit valable, vous ne devez y apporter aucune modification. Toute mention ou anomalie constatée équivaudra à un vote nul.

LISTE DES PIÈCES D'IDENTITÉ

Pour voter, les électeurs doivent présenter, en même temps que leur carte d'électeur ou attestation d'inscription, une pièce d'identité. La liste des pièces d'identité recevables est la suivante : carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photographie, carte de combattant, carte d'invalidité, carte de famille nombreuse, permis de chasser, livret de circulation. Ces titres doivent être en cours de validité.
Les ressortissants de l'Union Européenne, sont autorisés à voter pour les élections municipales. Pour justifier de leur identité, ils peuvent présenter une carte d'identité ou un passeport ou encore un titre de séjour.
Les électeurs non munis d'une pièce d'identité ne seront pas admis à prendre part au scrutin. ←

Les bureaux de vote :
1 et 2 → Mairie, salle de l'Orangerie : 1 rue de l'Hôtel de Ville
3 et 4 → Maison de quartier de Pré-Benit : Quai de la Bourbre
5, 6 et 7 → Gymnase de Champ-Fleuri : 38 rue Georges-Cuvier
8 et 9 → Salle polyvalente de Champaret : 92 avenue Professeur Tixier
10 et 11 → Espace Grenette : rue Grenette
12 → Lycée Gambetta, Centre Tertiaire : 14 avenue Gambetta
13 → Halle des sports Cassan : avenue des Alpes
14 → Ecole maternelle l'Oiselet : 13 rue Ampère
15 → Maison des services de La Grive : rue des Silos

Les 23 et 30 mars, les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 19 heures. Dépouillements des bulletins dès la fermeture des bureaux de vote. La centralisation des résultats aura lieu à la salle polyvalente.

Les services municipaux

Mairie (Standard)
04 74 93 00 54
1 rue de l'Hôtel de Ville

État civil
04 74 93 00 54
1 rue de l'Hôtel de Ville

Direction Services Techniques
04 74 43 19 00
16 rue Édouard-Marion

Service Urbanisme
04 74 43 19 00
16 rue Édouard-Marion

CCAS
04 74 28 29 30
17 place Albert-Schweitzer

Espace Seniors Le Renouveau
04 74 93 55 55
10 place Albert-Schweitzer

Office de Tourisme
04 74 93 47 50
1 place Carnot

Police Municipale
04 74 43 30 50
rue de la Liberté

Service Éducation
04 74 93 86 75
10 passage Saint-Michel

Service Jeunesse
04 74 19 08 20
place Charlie Chaplin

Service des Sports
04 74 43 19 28
rue Édouard-Marion

Service Hygiène et santé
04 74 28 35 05
17 place Albert-Schweitzer

Programmation Culturelle
04 74 28 05 73
Maison de Launay
12 rue de la République

Musée
04 74 28 19 74
17 rue Victor-Hugo

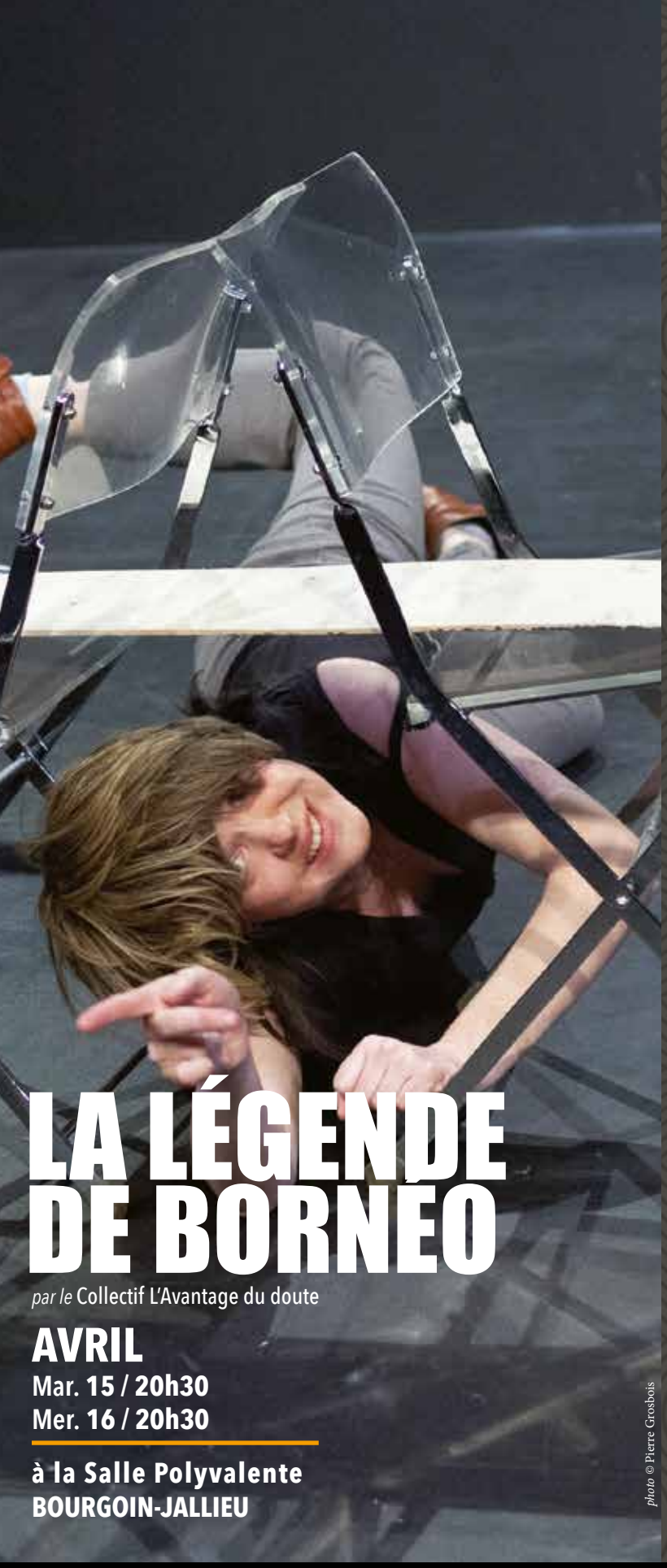

LA LÉGENDE DE BORNÉO

par le Collectif L'Avantage du doute

AVRIL

Mar. 15 / 20h30
Mer. 16 / 20h30

à la Salle Polyvalente
BOURGOIN-JALLIEU

photo © Pierre Grosbois

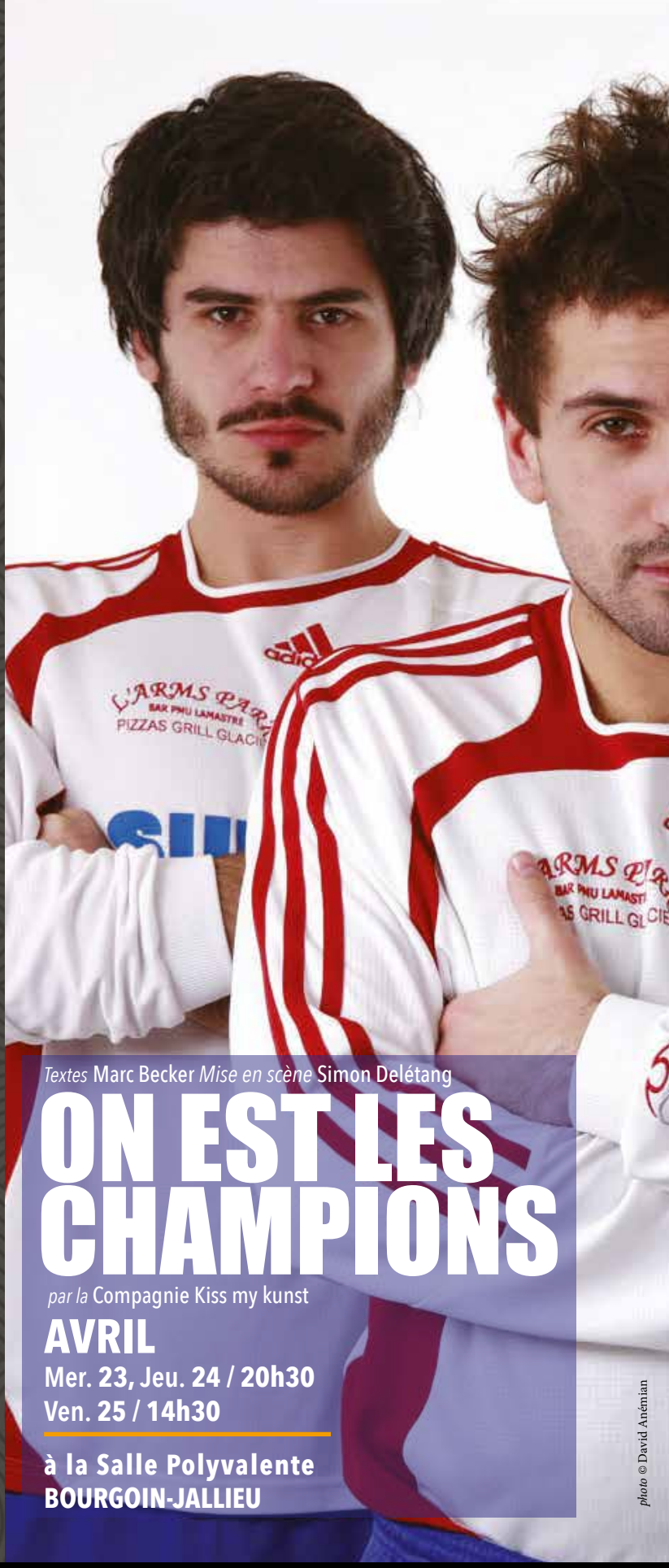

Textes Marc Becker *Mise en scène* Simon Delétang

ON EST LES CHAMPIONS

par la Compagnie Kiss my kunst

AVRIL

Mer. 23, Jeu. 24 / 20h30
Ven. 25 / 14h30

à la Salle Polyvalente
BOURGOIN-JALLIEU

photo © David Anémian

www.bourgoinjallieu.fr / billetterie.theatre@bourgoinjallieu.fr - 04 74 28 05 73

Licences d'entrepreneur du spectacle 2-1067738, 3-1067739 Michel Decrouez

Bourgoin-Jallieu
BOURGOIN-JALLIEU

Bourgoin-Jallieu

AUX RYTHMES DU BRÉSIL

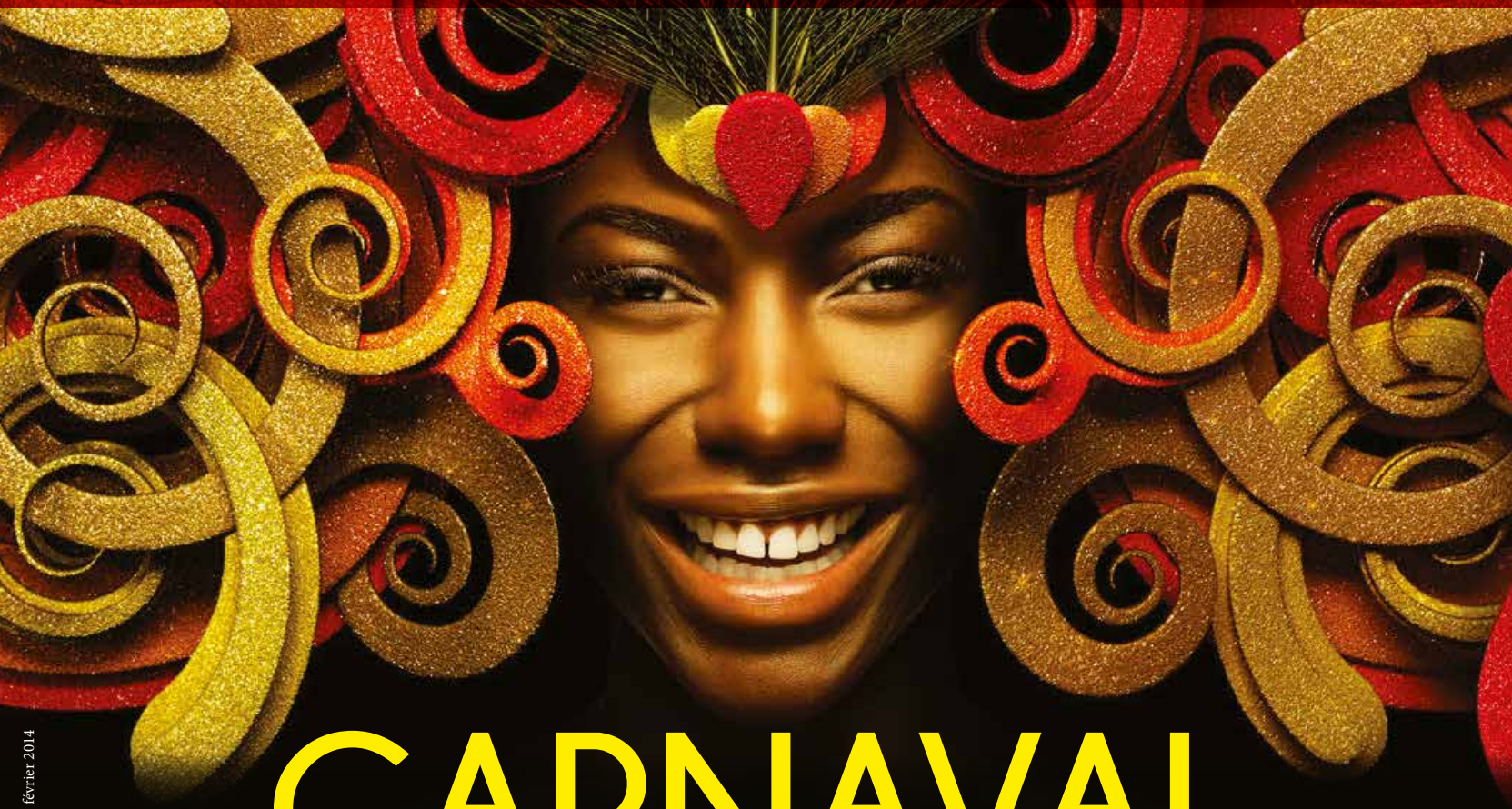

CARNAVAL

SAMBA & CAPOEIRA

MERCREDI 30 avril 2014

RENDEZ-VOUS > **13h45** Place du 23 août (Rue piétonne) ///// **DÉPART DÉFILÉ** > **14h00** ///// **ARRIVÉE** > **15h00** Parc des Lilattes

© *conception graphique* J.COINDRE / Ville de Bourgoin-Jallieu • *illustration* suvinil • février 2014

Léo Lagrange Animation
04 74 93 50 69

www.bourgoinjallieu.fr

BOURGOIN-JALLIEU